

FONDÉ EN 1910

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 255

MONTREAL, LE JEUDI 3 NOVEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

## PERSPECTIVES

### Les séparatistes de Toronto

On tiendra très prochainement, quelque part au Canada, un référendum crucial sur une épineuse question de séparation. Pas ici; à Toronto.

Les électeurs de la Ville reine iront aux urnes le 14 novembre pour se prononcer sur la question fatidique que leur pose l'administration sortante de la mairesse June Rowlands: Êtes-vous favorable à ce que Toronto se sépare du gouvernement métropolitain?

Les Québécois devraient se reconnaître facilement dans le dilemme politique des Torontois: la discorde règne quant à l'opportunité de conserver une forme de fédéralisme, mais au niveau local.

La mairesse de Toronto est séparatiste. La question qu'elle posera aux électeurs est la suivante: «Êtes-vous en faveur de l'élimination du gouvernement régional?»

Excédée par les chicanes, les chevauchements et les dédoublements administratifs créés par l'actuelle structure de gouvernement à deux paliers, Mme Rowlands a fait de son projet sécessionniste la pierre angulaire de sa campagne pour obtenir un deuxième mandat comme la première femme à accéder à la mairie de la Ville reine.

La cible de l'invective de la mairesse septuagénaire, c'est «Metro», cette superstructure municipale créée par le gouvernement ontarien en 1953 et dont la Communauté urbaine de Montréal a en partie tiré son inspiration une vingtaine d'années plus tard.

L'objectif de l'exercice de 1953 était de faire en sorte que la richesse de la capitale ontarienne aide au développement de ses municipalités avoisinantes, avant que ces dernières ne soient aux prises avec une croissance effrénée, sans les moyens de fournir les services essentiels à leurs habitants.

C'est alors que Metro a pris la relève de ces municipalités en ce qui a trait à la police, au transport en commun, aux services sociaux et aux autoroutes. À l'époque, plusieurs des plus illustres planificateurs urbains américains ne tarissaient pas d'éloges pour ce modèle alors parfaitement novateur, appelé Toronto «the city that works» (la ville qui fonctionne). L'une d'entre elles, la fameuse sociologue Jane Jacobs, y a même déménagé.

Plus grand et plus riche que les 12 autres municipalités fondatrices de Metro, Toronto voyait néanmoins son poids et son pouvoir diminuer au fur et à mesure que l'étalement urbain faisait de ces municipalités des banlieues en pleine ébullition dans les années 1960. Suite à la consolidation de ces 12 municipalités en cinq boroughs (agglomérations) en 1967, Toronto n'est devenu qu'un membre parmi les autres de Metro.

Au dernier recensement de 1991, Toronto n'avait que 630 000 habitants, contre 2,2 millions dans Metro et 4,3 millions dans la grande région métropolitaine.

Il allait de soi que les rivalités s'accroissent. Mais c'est avec l'avènement de l'élection directe des conseillers de Metro en 1988 que les batailles entre cette structure et Toronto ont connu une véritable escalade. Jusque là, les conseillers de Metro étaient nommés par chacune des six municipalités qu'ils représentaient. En 1988, ils devenaient indépendants et libres de poursuivre leur propre ordre du jour politique.

La goutte qui a fait déborder le vase pour Mme Rowlands — une ancienne présidente de la Commission de police et candidate libérale fédérale qui a remporté la mairie haut la main en 1991 grâce à un discours misant sur la sécurité publique — a été la tentative de Metro de faire imposer à ses municipalités un nouveau système de taxation foncière en 1992. Son adoption aurait entraîné des augmentations faramineuses de taxes foncières pour les contribuables torontois.

Encouragée par sa victoire sur ce front, Mme Rowlands n'a pas cessé depuis sa croisade anti-Metro.

Ainsi, on peut lire dans un récent rapport interne de la Ville que «ni l'un ni l'autre des paliers de gouvernement ne contrôle les leviers de pouvoir, donc, à moins d'un consensus ou de coopération, les actions nécessaires ne sont pas prises. La coopération est difficile quand il y a une rivalité entre les paliers; la paralysie en est souvent le résultat».

Metro n'a plus sa raison d'être, fait-on valoir dans le rapport, parce que les banlieues n'ont plus besoin de l'aide de la Ville pour se développer.

Le même rapport a proposé deux solutions possibles à l'impasse. Soit l'élimination du gouvernement métropolitain, soit la sécession de Toronto de la «fédération».

Si le dernier scénario se réalisait, Toronto achèterait quelques services de Metro, mais cette structure n'aurait aucun contrôle sur la Ville. La souveraineté-association, version torontoise.

Les politiciens de Metro et les adversaires de Mme Rowlands à la mairie ne voient dans sa croisade qu'une tentative de jeter le blâme des carences de sa propre administration sur les épaules d'autrui. Ils font valoir que les coûts du «fédéralisme» dont la mairesse se plaint tant pourraient être éliminés de façon plus efficace en abolissant non pas Metro mais plutôt les conseils de chacune de ses six municipalités composantes, y compris celui de Toronto. De toute façon, ajoutent-ils, le résultat du référendum n'aura aucune portée parce que seul le gouvernement provincial a le pouvoir de modifier la charte de la Ville.

Quoi qu'il en soit, les électeurs torontois suivent la campagne référendaire avec un grand bâillement d'ennui. Selon un récent sondage, le grand projet sécessionniste de Mme Rowlands se dirige vers un échec total, les Torontois affichant une fois de plus leurs couleurs fédéralistes.

## LES ACTUALITÉS

Coon-Come, prix de la «propagande»?

PAGE A 2



## LE MONDE

Israël, pays francophone?

PAGE A 5

## MONTREAL

Doré sanctionnera les cols bleus

PAGE A 3



## Déficit record de 5,5 milliards \$

■ Johnson y voit un «manque de courage» de Parizeau  
■ Un comité parapluie préréférendaire dans trois semaines

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le déficit budgétaire du gouvernement du Québec pour l'année en cours sera de un milliard de dollars plus élevé que ce qu'avait prévu le gouvernement libéral, si rien n'est fait pour le résorber, a révélé hier, au cours d'une conférence de presse marathon, le premier ministre Jacques Parizeau.

M. Parizeau a par ailleurs profité de cette rencontre pour faire savoir qu'il mettra sur pied, d'ici trois semaines, une espèce de comité parapluie préréférendaire,

qui pourra accueillir les militants souverainistes de divers horizons mais qui préfèrent ne pas adhérer au Parti québécois.

Si rien n'est fait, le déficit atteindra le niveau record de 5,5 milliards de dollars pour l'année 1994-1995, au lieu des 4,4 milliards prévus en mai. Mais le gouvernement souhaite intervenir de manière à ce que le déficit réel à la fin de l'année financière soit limité à cinq milliards.

Pour ce faire, Québec va s'attaquer à la contrebande de l'alcool, qui fait perdre à l'État 220 millions par année en taxes, soutient M. Parizeau, et au trafic des vidéopokers, de manière à faire augmenter les revenus du gou-

vernement. Mais il va d'autre part devoir annuler certaines dépenses déjà prévues dans différents ministères, ce qu'on appelle, dans le jargon, périmé des crédits déjà accordés.

Cette situation financière, comme l'a déjà fait savoir la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, incite le gouvernement à ne pas remettre en question pour cette année les réductions de dépenses et les 4000 abolitions de postes déjà commandées dans les ministères et organismes publics.

VOIR PAGE A 8: DÉFICIT

### Ce n'est qu'un début...



PHOTO JACQUES NADEAU

**LA GARDERIE** Soleil du Quartier, une institution sur le Plateau Mont-Royal, craint d'être obligée de quitter ses locaux l'année prochaine, et déjà hier les enfants exprimaient haut et fort leur désir de demeurer sur place. À la CECM, on soutient vouloir tout faire pour conserver la garderie dans ses locaux, mais on voudrait bien voir la Ville de Montréal mettre la main à la pâte. Nos informations en page A 8.

## Dure bataille pour la Main

Huit candidats se font la lutte dans Jeanne-Mance, un des districts les plus cosmopolites de Montréal

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Le boulevard Saint-Laurent est âprement disputé. Huit candidats se font la lutte pour devenir le conseiller

d'un des territoires les plus cosmopolites et les plus fréquentés à Montréal. Michel Prescott, le conseiller sortant, a l'appui de nombreux commerçants portugais et il dit rejoindre des gens de toutes les tendances politiques.

«Historiquement, il y a un vote de gauche dans ce quartier, explique l'échevin indépendant, et moi je suis à l'aise aussi bien avec la clientèle underground qu'avec les commerçants, les professionnels ou les yuppies.» La lutte est féroce dans le district Jeanne-Mance qui s'étend de la rue Sherbrooke à la rue Mont-Royal et de

l'avenue du Parc à la rue Saint-Denis, mais personne n'est sûr de la victoire.

Robert Keaton, de Vision Montréal, ne considère pas Perry Niro, le candidat du RCM, comme son principal adversaire. Il prévoit que celui-ci arrivera troisième au fil d'arrivée. Keaton a courtisé le vote ethnique en allant vendredi soir chez les Vietnamiens, mardi chez les Portugais, mercredi chez les Chinois: «Mon image dans la communauté francophone n'est pas une mauvaise image, dit aussi l'ex-président d'Alliance

Québec. Il est arrivé une seule fois qu'un jeune dans la vingtaine m'ait claqué la porte au nez.» Michel Prescott, qui a quitté le RCM pour devenir indépendant, voit les choses autre-

VOIR PAGE A 8: BATAILLE

## La Bosnie menace de s'embraser

La sécurité des Casques bleus est menacée

LE DEVOIR AVEC REUTERS ET L'AFP

Belgrade — La recrudescence des combats en Bosnie depuis une semaine, la querelle américano-russe sur la nouvelle offensive des Musulmans et l'intervention de l'armée croate contre les forces serbes en Bosnie centra-

le risquent d'anéantir les chances déjà minces d'imposer un règlement aux forces en présence.

De plus, la sécurité des quelque 17 000 Casques bleus sur place est mise en cause par des attaques directes qui sont devenues quotidiennes.

Cette évolution sur le plan militaire, marquée par des succès sans précédent de l'armée gouvernementale bosniaque, à laquelle les Croato-Bosniaques apportent désormais un soutien actif, fait par ailleurs davantage apparaître les divisions entre membres du groupe de contact (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne) qui tentent d'imposer un règlement pacifique au conflit.

Hier, à New York, la Russie a insisté pour que le Conseil de sécurité de l'ONU réagisse «de manière adéquate et rapide» aux attaques lancées par les forces gouvernementales bosniaques.

«Si le Conseil de sécurité ne réagissait pas de manière adéquate et rapide, nous risquerions un développement très dangereux, qui pourrait conduire à une nouvelle catastrophe», avec des milliers de nouveaux réfugiés et

VOIR PAGE A 8: BOSNIE

## La série Power Rangers bannie de la télévision francophone

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le réseau de télévision TVA a à son tour décidé de retirer des ondes la fameuse série télévisuelle américaine Power Rangers, diffusée en version française le samedi matin à 9 heures et prisée par bien des petits Québécois.

Cette décision fait suite à une décision prise cette semaine par le conseil régional ontarien du Conseil canadien des normes de la radio-télévision (CCNR), qui déclarait que l'émission contrevient à plusieurs articles du Code des radiodiffuseurs privés du Canada concernant la violence à la télévision.

Selon le conseil régional ontarien, cette série comporte «des scènes de violence excessive» qui ne sont «pas essentielles au déroulement de l'intrigue». Le conseil estimait également que l'émission prône la violence comme «moyen de choix pour résoudre les conflits».

Immédiatement après que cette décision eut été rendue, le réseau de télévision YTV, l'équivalent ontarien du Canal-Famille, a obtempéré à la recommandation du Conseil en retirant la série de sa programmation.

Hier, c'était au tour de TVA de faire de même. Cependant, c'est après qu'une petite fille eut trouvé la mort en Norvège, tuée par des amis alors qu'elle jouait aux Power Rangers avec eux, que le réseau TVA a demandé à une consultante d'évaluer le potentiel de violence de la série.

«Nous n'avons eu aucune conversation avec le Conseil des normes», dit Marie Collin, porte-parole et responsable des relations publiques de TVA dans ce dossier.

VOIR PAGE A 8: ENFANTS

## LES ACTUALITÉS

Le BAPE choisit l'incinérateur Ogden pour éliminer les BPC

PAGE A 2

## INDEX

Agenda .....B6  
Avis publics .....B4  
Classées .....B5  
Culture .....B8  
Économie .....B2  
Éditorial .....A6  
Le monde .....A5  
Mots croisés .....B5  
Les sports .....B5

## MÉTÉO



Montréal  
Ensoleillé le matin,  
devenant voilé  
en après-midi.  
Max: 12  
Québec  
Ensoleillé le matin,  
devenant voilé  
en après-midi.  
Max: 9  
Détails en B4

## • LES ACTUALITÉS •

## Cela roule-t-il?



PHOTO AP

UNE MOTOCYCLETTE ordinaire de la police allemande croise la plus grosse motocyclette au monde, comme on s'en vante à Essen, en Allemagne, où a lieu un Salon de motorisés. Ce véhicule a 40 pieds de longueur et 15 pieds de hauteur. Avec un moteur Cadillac de 300 chevaux-vapeur, cette moto a été construite en neuf semaines au coût de 100 000\$ par Tiffany Coachworks de Riverside en Californie.

## Les infirmières montent au front pour les patients

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Prescrire des médicaments, offrir des soins directs à la population et faire du dépistage: voilà ce que veulent les infirmières, prêtes à monter au front pour remplir certaines tâches jusqu'ici jalousement réservées aux médecins.

En fait, les infirmières estiment qu'à l'heure où les urgences débordent et où les délais s'étirent dans les hôpitaux, il est plus que temps de songer à prendre le virage de l'accès direct aux soins infirmiers pour les patients. Un virage déjà fait par les États-Unis, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

«Pourquoi faudrait-il languir des heures à l'urgence pour un simple problème d'otite?», a fait valoir hier la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gylaine Desrosiers (OIIQ). «Les patients se plaignent du temps d'attente et du manque d'accès aux services. Une des solutions est de revoir l'organisation des soins infirmiers en première ligne», soutient cette dernière.

Consciente que l'idée risque de provoquer une guerre de clochers avec le corps médical, Mme Desrosiers pense toutefois que le nouveau ministre de la Santé, Jean Rochon, pourrait être très ouvert à cette idée.

Le changement de la garde à la direction de la Corporation professionnelle des médecins du Québec n'est pas non plus étranger à ce nouveau virage réclamé par l'OIIQ.

«Ce ne sont pas des solutions menaçantes pour les médecins. Ils sont là pour rester», a défendu Mme Desrosiers qui a confié à avoir pas jugé «pertinent» d'ouvrir ce débat quand le Dr Augustin Roy présidait la Corporation des médecins.

Le rôle des infirmières cliniciennes est déjà largement reconnu aux États-Unis où plus de 50 000

d'entre elles s'acquittent de tâches parfois remplies ici par des médecins. Elles interviennent en premier chef pour bon nombre de problèmes de santé courants (brûlures mineures, gastroentérites, fièvres, etc.) et peuvent suivre l'évolution de la santé d'un patient.

Ici, ces cliniciennes pourraient effectuer des visites à domicile chez les personnes souffrant de maladies chroniques, faire le tri des cas à l'urgence, voire même prescrire des médicaments. «Il y a toujours un chevauchement des responsabilités. Il y a un goulot d'étranglement à ne consulter que des médecins. Ils ne suffisent pas à la tâche», a dit Mme Desrosiers, s'interrogeant par exemple sur le fait que seul un médecin puisse prélever des sécrétions vaginales pour détecter un cancer de l'utérus.

En Abitibi, les patients doivent parfois s'en remettre au médecin d'un hôpital situé à 40 milles pour se faire prescrire des antibiotiques de base. Dans les faits, bien des infirmières qui travaillent en région éloignée assurent les soins de première ligne, même si ce rôle ne leur est pas du tout reconnu, affirme Mme Desrosiers.

Faut-il voir dans ces super-infirmières la solution au problème d'accès aux soins en régions? «Ce n'est pas la solution, mais ça fait partie des solutions», estime la présidente de l'Ordre.

Mais ce virage ne pourra se faire sans élargir les heures d'ouverture des CLSC ou travailler près de 3300 infirmières dont le tiers détiennent un baccalauréat ou même une formation supérieure.

Selon l'Ordre des infirmières, environ 50 à 60 % des cas à l'urgence sont mineurs et pourraient être pris en charge par des infirmières. En outre, des études démontreraient que le recours aux infirmières cliniciennes peuvent entraîner des économies de 10 à 15 % des services médicaux et de 16 à 24 % des soins ambulatoires.

## Le BAPE choisit l'incinérateur Ogden dans le but d'éliminer les BPC

Le choix du site devrait cependant revenir aux populations des régions concernées

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), chargée d'examiner le plan gouvernemental de destruction des BPC orphelins du Québec, approuve le projet à condition toutefois que l'incinérateur Ogden de la société Cintec soit testé préalablement dans chacune des trois régions où il sera successivement utilisé.

Pour la commission, les populations de Baie-Comeau, Shawinigan et Saint-Basile-le-Grand doivent avoir le mot final dans le choix du site et elles doivent pouvoir contrôler par leurs représentants le déroulement du test préalable et des opérations de destruction. Ces conditions, estime la commission, assureront non seulement la sécurité du projet mais son acceptation par le milieu.

En somme, la commission avale l'essentiel du projet du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) tout en soulignant que sa position de juge et partie dans l'affaire a soulevé beaucoup de «scepticisme» au cours des audiences. Le ministère a émis les directives d'impact de son projet. Il analysera le rapport du BAPE et préparera les recommandations adressées au cabinet provincial... sur son propre projet!

Cependant, la commission ne définit pas les conditions des tests préalables, ni leur contenu, ce qui laisse au MEF toute discrétion sur la question.

La commission recommande cependant de rendre dix fois plus exigeante la norme d'émission finale à l'air libre des rejets de dioxines et furannes, des agents cancérigènes. Elle propose une norme de 0,5 nanogramme (un demi milliardième) par mètre cube d'air, soit celle du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Le projet d'élimination des BPC «dont le MEF a la garde» a provoqué une grande suspicion au sein des «comités de vigilance» dans les trois

villes en cause lorsque Québec a rejeté, pour des raisons jugées mineures, l'incinérateur Vesta, un concurrent qui avait passé deux ans plus tôt avec succès un test approuvé par le MEF.

## Équipement performant

Selon la commission, l'incinérateur à lit fluidisé Ogden est «théoriquement» un équipement plus performant et plus sécuritaire que les incinérateurs classiques, comme le Vesta, même si on y détruit les BPC à moins de 900 degrés centigrades, plutôt qu'à 1200 C. C'est parce que le sable chauffé en mouvement perpétuel dans la chambre de combustion crée des conditions idéales de destruction, qu'il y maintient une plus grande stabilité thermique, notamment en cas de panne, et qu'il peut théoriquement détruire avec plus d'efficacité des BPC purs. Mais comme le four Ogden n'a détruit que de faibles teneurs en BPC jusqu'ici, il y a quelques années, il doit faire la preuve de son efficacité dans un «essai de démonstration», estime la commission.

La commission, convaincue à l'avance du succès de ces tests, ne discute pas des conséquences d'un échec, ce qui s'est déjà produit ailleurs.

Le Devoir révélait récemment que Québec, par l'entremise de la SDI, s'était engagé, à la dernière réunion du cabinet libéral de septembre, à garantir 80 % de la perte que pourrait encourir Cintec sur le prêt de 5,5 millions \$ contracté auprès d'une banque européenne pour acheter non pas un mais «deux» incinérateurs à lit fluidisé. Personne n'a encore voulu préciser à Québec quelle est la marge de manœuvre réelle du gouvernement dans ce dossier, d'autant plus qu'une solution rapide du dossier BPC a été promise aux dernières élections.

La commission constate que le projet du MEF a été accueilli différemment dans les trois régions en cause.

A Baie-Comeau, un consensus se dessine au-

tour du site d'Hydro-Québec près de Manicouagan et en faveur d'une destruction de tous les BPC de la région, question de profiter du passage de l'incinérateur mobile.

A Shawinigan, la situation est différente. Il n'y a que 121 tonnes de BPC dans le petit entrepôt abandonné par Marc Lévy. Mais la Ville propose d'ajouter au passage les BPC de la région et, en plus, ceux de toutes les institutions fédérales du Québec, ce qui hausserait le total à éliminer à 2355 tonnes. Le conseil municipal de Shawinigan, qui espère obtenir 2 millions \$ pour la destruction des BPC fédéraux au sein du château fort du premier ministre, Jean Chrétien, fait cependant face à un refus des riverains du site choisi. La commission estime cependant qu'un autre site pourrait convenir mais elle laisse le dernier mot aux citoyens.

C'est à Saint-Basile que le dossier demeure en quelque sorte ouvert.

Personne ne veut détruire les BPC là où ils sont entreposés en raison de la proximité des résidences. Saint-Basile refuse qu'on ajoute aux 14 000 tonnes sur place les maigres 19 tonnes de BPC du petit entrepôt de Lévy, situé à Saint-Lazare. La commission estime qu'il est préférable de les laisser là en attendant un nouveau projet de destruction dans la région de Montréal, notant au passage une certaine amélioration du syndrome «pas dans ma cour» au Québec. A son avis, il faudra un jour évoluer un peu dans ce domaine car il est impossible d'imaginer un projet d'élimination dans chaque ville ou région...

Mais le débat demeure ouvert à Saint-Basile car le deuxième site proposé par le MEF est zoné agricole. La commission, qui reconnaît l'existence d'éventuels rejets de dioxines et furannes, quoique en doses sans danger pour la population, ne propose aucune mesure pour atténuer les rejets aquatiques du projet dans un ruisseau voisin, qui dépasseraient de 45 fois les critères de toxicité chronique pour la vie aquatique!

## Nouvelle solution proposée pour les anciennes lagunes Mercier

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Québec doit commencer maintenant à excaver une partie des anciennes lagunes de Mercier, quitte à confiner le secteur le plus contaminé par un mur souterrain étanche de façon à empêcher les toxiques des raffineries et des industries montréalaises des années 60 et 70 de migrer davantage sous le «jardin» du Québec.

Telle est la principale conclusion de la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), chargée d'examiner la proposition d'un groupe d'experts mandatés par Québec pour régler le plus important problème de contamination souterraine du Québec, un dossier qui navigue allégrement vers son 25<sup>e</sup> anniversaire sans solution définitive, du moins pour l'instant. C'est en effet en octobre 1968 et en janvier 1969 que la Régie des eaux du Québec et le ministère de la Santé autorisaient Lasalle Oil Carriers Inc. à stocker des produits organiques dangereux dans une gravière de Mercier. Plus de 170 000 mètres cubes de résidu huileux y ont été déversés en quatre ans.

Le rapport du BAPE sur la décontamination des anciennes lagunes de Mercier, aujourd'hui propriété de Laidlaw, accouche en réalité d'une nouvelle solution, qui se veut un compromis entre les attentes des citoyens et le projet du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

Quant à la solution préconisée par

Laidlaw, soit de circonscrire par un mur souterrain la gangue toxique et de pomper éternellement pour empêcher la dispersion souterraine des contaminants, la commission juge cette solution «inacceptable» parce que trop proche du statu quo.

La commission se situe finalement à mi-chemin entre la proposition initiale du ministère, qui voulait excaver totalement la gangue toxique, et sa dernière solution, qui consiste à la ceinturer et à la traiter avec des méthodes prometteuses au plan technologique, ce qui ferait du site un véritable banc d'essai de nouvelles technologies.

Le rapport du BAPE propose donc de ceinturer et d'expérimenter de nouvelles méthodes de nettoyage souterrain mais il est impératif, dit-il, que la décontamination des lagunes soit «entreprise dans les plus brefs délais, l'excavation des déchets huileux solides s'ajoutant au pompage des huiles libres déjà envisagé». Certes, cette excavation partielle se ferait par étapes mais les sommes nécessaires à un nettoyage total doivent être engagées d'entrée de jeu par Québec même s'il est évident pour les commissaires que la décontamination s'étalerait sur une longue période.

Québec, insiste la commission, ne doit pas simplement contrôler la migration souterraine des toxiques mais produire un plan de restauration du site Mercier, ce qui englobe toutes les sources potentielles de contamination, y compris les cellules de terre contaminée et l'incinérateur.

La commission affirme que les corps municipaux et les groupes locaux doivent être partie de la solution plutôt que des spectateurs passifs ou exagérés. Elle propose donc de leur confier au sein d'une «corporation locale de gestion» la réalisation des travaux de nettoyage, dont Québec paierait la facture en attendant la fin des poursuites sur la responsabilité de cette contamination majeure.

Le ministère garderait toutefois, selon la commission, la main haute sur les aspects techniques et scientifiques des projets.

La commission juge prématuré de faire disparaître le règlement sur le contrôle des eaux souterraines de Mercier. Elle estime que Québec, sinon Laidlaw, doit assumer le coût de l'approvisionnement en eau puisque «les municipalités et les populations locales ne sont pas responsables de décisions qui ont été prises à d'autres niveaux ni de pratiques industrielles qui ont causé la contamination de leur milieu et de leurs ressources».

Les commissaires estiment que la population de Mercier devrait toucher sous forme de redevances, comme cela se fait aux États-Unis, une part des bénéfices de l'exploitation de l'incinérateur de Laidlaw.

La commission, qui n'a pas été mandatée pour identifier les responsabilités historiques de ce problème environnemental, suggère à mots couverts une médiation environnementale pour combler le fossé qui sépare «les parties» depuis près d'une génération.



PHOTO ARCHIVES

Matthew Coon-Come

## Coon-Come, prix de la «propagande»?

LE DEVOIR

Hydro-Québec a réagi énergiquement au Prix «environnement» accordé au grand chef cri Matthew Coon-Come par la revue américaine Condé Nast Traveler.

La société d'État québécoise soutient que les raisons invoquées par cette revue pour attribuer ce prix au grand chef cri consacrent la victoire de la propagande et de la désinformation sur l'environnement. Hydro-Québec n'a rien à redire au fait que M. Coon-Come reçoive un prix pour la défense des intérêts de son peuple.

Toutefois, les raisons invoquées par le jury pour souligner la remise du prix devant l'American Society of Travel Agents à Lisbonne démontrent une profonde méconnaissance de la réalité, répond Hydro en déplorant que les membres du jury n'aient pas daigné s'informer auprès d'elle. Les projets d'Hydro-Québec sont dépeints dans l'article comme la grande menace et la cause première de la rupture du mode de vie traditionnel des Cris, alors qu'au contraire les Cris signataires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1975) sont aujourd'hui plus nombreux à être impliqués dans des activités traditionnelles de chasse, pêche et trappe qu'il y a 20 ans et maintenant mieux équipés d'institutions économiques et sociales que les Cris du reste du Canada.

On rappelle dans le communiqué que c'est au Québec que les langues autochtones sont les plus vivantes et que cela s'explique entre autres par les dispositions de la Convention de 1975: selon le recensement de 1991, 40 % des autochtones de 5 à 14 ans du Québec apprennent leur langue autochtone dans les écoles publiques, comparativement à 9 % pour le Canada dans son ensemble. La production d'électricité qui recourt à des combustibles fossiles est l'une des principales causes des émissions atmosphériques à l'origine des pluies acides, de l'effet de serre et de dépôts de mercure dans le Grand Nord par transport atmosphérique, poursuit Hydro-Québec.

Le jury et l'American Society of Travel Agents devraient reconnaître que pour eux, comme pour les Cris et pour l'ensemble de la population du Nord-Est américain, l'hydroélectricité fait partie de la solution et non du problème environnemental.

Visitez de beaux pays ensoleillés où vous pourrez admirer des paysages désertiques.

Vous n'y trouverez absolument aucun confort. La sécheresse, le manque d'eau potable et la guerre en font

des pays où il est très difficile de survivre. La

population meurt lentement de faim

et a besoin de votre aide le plus tôt possible. CARE offre

des secours d'urgence et des programmes de développement aux gens les plus démunis. S.V.P. envoyez vos dons

à CARE, boîte postale 68, succ. de Lorimier, Montréal

(Québec), H2H 2N6. Vous pouvez également faire vos

dons dans toutes les succursales de la banque Royale.

C A R E

1374, Mont-Royal Est

1-800-267-5232

# LE DEVOIR

# MONTREAL

EN BREF

## YOLANDE COHEN DE RETOUR

La candidate à la mairie pour la Coalition démocratique-Montréal écologique, Yolande Cohen, est de retour dans l'arène politique après une semaine d'absence. Mme Cohen s'est envolée la semaine dernière pour le Maroc, son pays d'origine, pour y célébrer le mariage d'un membre de sa famille. Mme Cohen nie qu'il s'agisse là d'un geste de sa part qui manque de sérieux, même à une semaine des élections. «Vous connaissez déjà les valeurs fondamentales que je défends. Vous ne pouvez pas faire de la politique et rayer tout d'un coup. Je ne suis pas encore élue. C'est important d'avoir des engagements et de les tenir. C'est un gage que lorsque je serai élue, je tiendrai mes promesses», a commenté hier Mme Cohen.

## NON À LA «STRATÉGIE DU RCM»

Candidat de Vision Montréal dans le district Saint-Édouard, Pierre Goyer s'attaque au Rassemblement des citoyens de Montréal et à sa stratégie «qui consiste à jouer à l'autruche» et ainsi «occulter son propre bilan de huit ans d'une administration assez pénible». «Ben oui, la stratégie a fonctionné: se faire, parler seulement de Bourque, s'arranger pour qu'on ne parle que de Bourque, faire "s'enfarger" Bourque, s'assurer que les médias ne couvrent que ça, et poursuivre pendant qu'on garde le silence», déplore M. Goyer.

## SERGAQUIS POUR BOURQUE

Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec et meneur d'un groupe de manifestants contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, accorde son appui au chef de Vision Montréal, Pierre Bourque. «Après huit ans d'administration désastreuse, ça prend du nouveau. Il faut baisser les taxes et il faut arrêter le gaspillage à l'Hôtel de Ville», a déclaré M. Sergakis dans un communiqué émis hier.

## RCM: SAINT-LAMBERT IMPRIME

La plate-forme électorale du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a été imprimée dans une entreprise de Saint-Lambert, sur la rive sud. Pourtant, dans ce document de format tabloïd, le RCM prend position en faveur du développement économique montréalais. Au RCM, on indique que seuls les prix concurrentiels de l'entreprise de Saint-Lambert expliquent ce choix.

## LE PROJET VERT JUGÉ «NAÏF»

Le Regroupement étudiant pour l'avancement des sciences et de la bioéthique se prononce contre le projet de l'aspirant maire Pierre Bourque de transformer le dépot Miron en un vaste parc où s'élèveraient également des usines de compostage des déchets. Dans un communiqué, le président du regroupement, Jean-François Landré, signale que l'idée est d'un «utopisme flagrant» et que le projet est «naïf et empreint d'une insouciance extrême de la santé et de la sécurité publiques». M. Landré explique que tous les gaz émanant de la décomposition des déchets pourraient éventuellement menager des espaces dans le sol et ainsi provoquer un affaissement de terrain. «Ce site est dangereux», affirme-t-il.

## CAMPAGNE ANTI-DORÉ

Les derniers jours de campagne électorale à Montréal semblent avoir échauffé les esprits. Bravant la loi sur les élections, un militant anti-Doré a distribué un tract politique dans lequel il jette toute sa hargne. «Citoyens, méfiez-vous avant de voter pour l'homme qui aime le pouvoir seulement! Avec sa grande gueule de vendeur, il a ruiné Montréal et notre économie», peut-on y lire. Cet appel à voter contre Jean Doré et le RCM s'est retrouvé la semaine dernière sur les pare-brises de voitures stationnées sur le Plateau Mont-Royal. Le document illégal n'était pas signé.

## UN CHANGEMENT ÉLÉPHANTESQUE

Analysant dans un communiqué le choix qui s'offre aux électeurs montréalais pour la mairie, une candidate du Parti éléphant blanc, Guylaine Gendron affirme que c'est le «néant». «Le citoyen a la pénible tâche de choisir non pas le meilleur candidat mais le moins mauvais. Ce serait moins difficile de choisir entre le choléra, la peste ou le typhus. Choquette étant la tourista...», écrit Mme Genron. Cette dernière recommande devant un tel cul-de-sac, l'éléphant blanc, dont les longues incisives pourraient éperonner quelques têtes dirigeantes.

## ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

Le Module des communications de la Ville de Montréal semble se préparer à un changement de régime à l'Hôtel de Ville. Le Module a fait parvenir lundi dans les salles de rédaction montréalaises l'annuaire téléphonique de l'ensemble des services municipaux avec, pour chacun d'eux, la personne avec qui entrer en contact. Mais contrairement aux années précédentes, le document ne contient pas les numéros de téléphone des porte-parole politiques des dossiers. A une semaine du scrutin, le bottin est devenu complètement administratif.

Kathleen Lévesque

Après leur manifestation avec des véhicules municipaux

## Doré sanctionnera les cols bleus

«C'est évident qu'ils devront subir des mesures disciplinaires»

MARC THIBODEAU  
LE DEVOIR

Les quelque 400 cols bleus qui ont paralysé le Vieux Montréal en tenant une manifestation illégale hier matin à la Place d'armes devront payer leur bravade par des sanctions, déclare le maire de Montréal, M. Jean Doré.

«Il est inacceptable qu'on puisse utiliser de l'équipement municipal pour organiser une manifestation au centre-ville et perturber la circulation. C'est évident que les participants devront subir des mesures disciplinaires», a-t-il souligné en réaction à l'initiative des cols bleus. Ces derniers ont bloqué les rues avoisinantes pendant près d'une heure en regroupant, selon les estimations de la police, près de 150 véhicules municipaux.

Au syndicat des cols bleus, on voit la manifestation d'un tout autre oeil que l'administration municipale. Selon Michel Fontaine, négociateur au syndicat des cols bleus, il s'agit en fait d'un «message positif» qui est lancé à la formation qui sortira gagnante des élections municipales. «Nous souhaitons qu'un dialogue constructif s'impose afin qu'on

en vienne rapidement à une entente avec la nouvelle administration», souligne-t-il.

Pour le syndicat, l'outil de référence doit nécessairement être l'entente qui a été signée récemment entre la Communauté urbaine de Montréal et ses 270 cols bleus. Entente qui prévoit l'établissement éventuel d'une semaine de travail de 35 heures, échelonnée sur quatre jours, en échange notamment d'un assouplissement des conditions de travail et d'une hausse de productivité.

Les 4000 cols bleus de la Ville de Montréal, qui sont représentés par le même syndicat que ceux de la CUM, réclament à leur tour la semaine de 35 heures sur quatre jours. L'administration Doré, de son côté, propose plutôt pour l'instant une semaine de 37,5 heures sur quatre jours répartis le long de la semaine. Les membres du syndicat des cols bleus ont rejeté cette proposition lors d'une assemblée générale qui s'est tenue il y a quelques semaines.

Le syndicat ne cache pas son exaspération à l'égard de l'administration Doré qui, dit-il, s'est enfermé dans une logique de confrontation. «Il faut que l'attitude de certains dinosaures qui s'occupent des relations de travail change,

souligne M. Fontaine. Il faut établir un dialogue sincère.»

A ce titre, la manifestation d'hier ne semble certes pas constituer un pas vers des relations plus harmonieuses s'il faut en juger par l'irritation du maire Doré, qui soutient que l'administration ne cédera pas à ces «défis».

«Nous avons répondu à tous les défis qu'ils ont lancé à notre autorité par le passé», dit-il.

«On prend les moyens qui sont à notre disposition pour faire respecter le fait qu'il y a une convention collective en vigueur et qu'ils n'ont pas le droit de manifester sur leur temps de travail. C'est fini le temps où on essayait de négocier en cowboy. Il faut négocier à la table de négociations.»

Selon le sergent Gilles Saindon, du poste 33, de 300 à 400 cols bleus ont participé à la manifestation d'hier. Plusieurs d'entre eux ont déposé «en signe de paix» des fleurs sur le monument de sieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal.

Le chef du syndicat, M. Jean Lapierre, a profité de l'occasion pour fustiger la candidature de Jérôme Choquette qui, a-t-il déclaré, a été mis en place par la haute finance pour diviser le vote et véhiculer un discours de droite.

## Le nouveau recteur de McGill aimerait avoir 25 % d'étudiants francophones

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le nouveau principal de l'Université McGill, Lun Montréalais d'origine, Bernard Jack Shapiro, espère resserrer ses liens avec les autres universités francophones et faire monter à 25 % la part des étudiants québécois francophones à McGill.

Voilà du moins le souhait exprimé hier par le quinzième recteur de l'Université McGill, dont la cérémonie d'investiture se tenait hier, en présence du gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn.

«Au cours de mon mandat, j'aimerais hausser la proportion d'étudiants francophones à 25 %. Car McGill doit être à l'image du Québec. C'est cette réalité que les étudiants d'ailleurs doivent aussi savoir», a-t-il affirmé lors d'une entrevue accordée au *Devoir*. Après avoir oscillé autour de 23 %, la part d'étudiants francophones à McGill n'a cessé de fondre ces dernières années, passant même sous la barre des 20 %.

Plus encore, le principal a dit vouloir resserrer les liens entre McGill et les autres universités québécoises. «Je suis concerné par le "McGill québécois". Il n'y a pas de contradictions avec cette volonté et le fait que beaucoup de nos étudiants viennent de l'étranger», souligne-t-il.

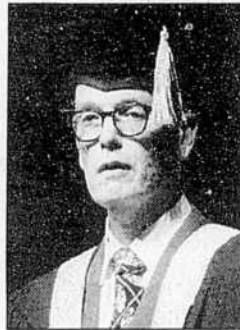
D'ailleurs, M. Shapiro ne croit pas que les événements politiques qui risquent de secouer le Québec au cours des prochains mois influen-

ceront à la baisse la venue d'étudiants d'autres pays ou d'autres provinces canadiennes à McGill. «Ce sont bien plus les étudiants d'ici que la situation pourrait affecter, car la décision de venir à McGill pour des étudiants d'outre-mer est d'abord motivée par la qualité et la reconnaissance des programmes», estime ce dernier.

A ce chapitre, le nouveau principal de cette institution plus que centenaire espère donner un coup de barre dans certains domaines plus faibles, voire même «repenser» la façon d'enseigner et de faire la recherche pour relever les défis financiers auxquels fera face l'Université. En poste depuis juillet, dès après le départ de son prédécesseur, David Johnston, M. Shapiro a d'ailleurs évoqué la possibilité de hausser les frais de scolarité pour les étudiants. Une hypothèse qu'il dit toujours avoir en tête, compte tenu du déficit accumulé que traîne l'institution depuis plusieurs années.

«Les revenus du gouvernement déclinent. On peut penser, parmi d'autres solutions, qu'il ne serait pas déraisonnable d'élever les frais de scolarité à l'heure actuelle», a-t-il dit.

Né à Montréal en 1934 et diplômé de McGill en sciences politiques et économiques en 1956, M. Shapiro a d'abord été vice-doyen de l'École des sciences de l'éducation de Boston. Il a ensuite été doyen des sciences de l'éducation à l'Université Western en Ontario, avant d'accéder au poste de sous-ministre de l'Éducation en Ontario à la fin des années 80.

PHOTO JACQUES GRENIER  
Bernard Jack Shapiro

## Le MEMO veut contribuer à l'alphabétisation d'Haïti

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) entend promouvoir de meilleures relations interethniques à la CECM en lançant un grand projet de solidarité envers Haïti, qui impliquerait un soutien concret des élèves à l'alphabétisation d'Haïti et la formation d'enseignants haïtiens.

Le MEMO, qui forme l'opposition au Conseil des commissaires de la CECM, faisait part de cette intention hier dans le cadre de la campagne électorale scolaire.

S'il prend le pouvoir à la CECM le 20 novembre prochain, le MEMO entend également augmenter le nombre d'«agents de liaison» dans les écoles montréalaises. Ces agents, qui sont actuellement quatre dans les écoles de la CECM, font le lien entre les différents groupes ethniques, les parents et les autorités de l'école. Ces dernières années, l'administration de la CECM a eu tendance à diminuer les ressources accordées à ces intervenants.

Le MEMO veut augmenter le nombre

d'agents de liaison et embaucher en plus des agents itinérants liés à certaines communautés spécifiques. Mais ce qui frappait l'imagination dans les propos du MEMO hier, c'est cette idée de lancer un grand projet de solidarité envers Haïti. Le MEMO entend proposer à 50 000 élèves de la CECM (l'ensemble des élèves du secondaire ainsi que ceux du 2e cycle du primaire) d'envoyer chacun un sac d'école «dûment rempli» à autant d'enfants haïtiens.

Cet envoi serait précédé d'un échange de correspondance entre chaque élève montréalais et chaque élève d'Haïti, et les élèves de la CECM auraient la tâche de rassembler le matériel de base (cahiers, crayons, manuels, etc.) pour remplir le sac, dans une démarche générale de sensibilisation et de solidarité.

Les élèves montréalais d'origine haïtienne auraient à jouer le rôle d'«experts conseils» auprès des autres élèves, ce qui, dans l'esprit du MEMO, contribuerait à renforcer l'image de soi.

S'il est porté au pouvoir, le MEMO entend également demander au ministère des Affaires extérieures du Canada un fonds de 5 millions \$ afin d'aider à la formation d'enseignants haïtiens.

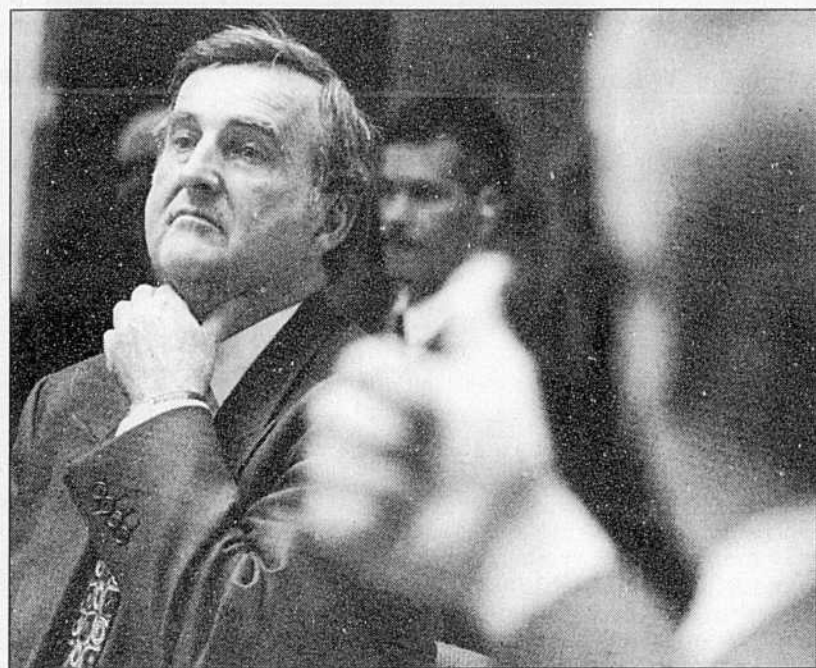


PHOTO JACQUES NADEAU

Il ne faut pas s'y tromper, Jean Doré n'offre pas un coup de pouce à son principal adversaire Pierre Bourque. Loin de là. Après une quinzaine de débats, les deux hommes ont continué de s'opposer hier au chapitre du développement économique.

Si Doré est réélu...

## Les cadres supérieurs à la recherche de la sécurité d'emploi

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Si le maire sortant Jean Doré obtient un troisième mandat pour diriger la Ville de Montréal, les cadres supérieurs embauchés n'obtiendront plus la sécurité d'emploi.

C'est ce qu'a déclaré entre autres hier M. Doré lors d'un débat concernant le développement économique de la métropole, l'opposant à Pierre Bourque de Vision Montréal, Jérôme Choquette du Parti des Montréalais et Yolande Cohen de la Coalition démocratique-Montréal écologique. Pour appuyer son affirmation de n'offrir désormais que des contrats aux cadres supérieurs, M. Doré a rappelé l'embauche récente du secrétaire général Louis Roquet.

M. Doré a pris cet engagement après s'être fait poser une question embarrassante concernant la sécurité d'emploi des fonctionnaires municipaux «qui ne reflète pas la réalité», comme l'a souligné un représentant de la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal a fait une longue digression sur la nécessité d'un débat de société sur la question, sans jamais affirmer la position pourtant claire de son parti, soit le maintien de la sécurité d'emploi pour ses employés. Il aura fallu que l'animateur du débat insiste pour que M.

Doré finisse par dire qu'il ne remettrait pas en question la sécurité d'emploi. Cet énième débat, organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Jeune Chambre de commerce et l'Institut du développement urbain, a permis d'aborder cinq autres thèmes économiques, dont les relations interrégionales, les sociétés paramunicipales et la fiscalité.

Sur ce dernier point, chacun des aspirants à la mairie a ramené le discours qu'il véhicule depuis le début de la campagne. Ainsi, Jérôme Choquette s'en est pris à l'imposition de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels qui «a asséné un coup presque mortel en plus de donner mauvaise réputation à l'économie montréalaise».

Pierre Bourque a, quant à lui, qualifié le service d'émission des permis de la Ville de «mur des lamentations», tant le processus est lent et compliqué selon lui. M. Bourque propose de simplifier l'appareil municipal en le comprimant de 100 millions de dollars par année.

De son côté, Yolande Cohen a dirigé ses principales attaques vers M. Bourque, critiquant les grands projets de son adversaire. Somme toute, un débat sans grand éclat, souvent difficile à suivre pour les curieux, compte tenu d'une mauvaise acoustique dans le couloir de la Place Ville-Marie.

## PROBLÈME DE POIDS?

### CLINIQUE

weight loss center  
contrôle du poids

### NOUVELLE APPROCHE

1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal, Qc H3H 1E4  
(514) 989-1948

APPROCHE PERSONNALISÉE

CHABOT

(1<sup>re</sup> VISITE GRATUITE)

Dr. Robert Prescott  
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION  
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- INJECTIONS DE GRAS
- COLLAGÈNE
- VARICES-OBÉSITÉ

1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E4 (Métro Guy)  
Tél.: (514) 935-6616

*Nouvelle boutique*

- COUTURIERS QUÉBÉCOIS
- ADRIENNE VITTADINI
- ANGELA BUCARO
- BALLINGER GOLD
- MORET
- MOULÉ
- ACCESSOIRES
- TÉLÉPHONE: 849-8080

LES ATRIUMS  
870, BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST  
MONTREAL H2L 4S8 MÉTRO BERRI-UMAM

*An Kiosque du Bas* 844-7882 *An Kiosque du Bas*

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

### Le programme d'intégrité de Chrétien dans l'œil de l'opposition

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les partis d'opposition à Ottawa refusent de lâcher la bride et, s'ils réclament toujours la démission du ministre du Patrimoine canadien Michel Dupuy, c'est de plus en plus sur Jean Chrétien et son programme d'intégrité qu'ils portent leurs attaques.

Pendant que le premier ministre raillait ses adversaires «qui vont à la pêche et reviennent bredouilles», le chef réformiste Preston Manning a demandé hier que le conseiller en éthique du gouvernement, Howard Wilson, fasse rapport directement à la Chambre des communes sur le comportement du bureau de M. Chrétien dans l'affaire des lettres au CRIC.

Tant M. Manning que le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ont repris à leur compte les propos tenus plus tôt en journée par M. Wilson, qui a confié à la chaîne Newsworld qu'on ne lui avait jamais demandé d'enquêter sur cette histoire. (M. Chrétien soutient qu'il l'a consulté et a reçu son aval.)

«La contradiction entre ce que le premier ministre prétend et ce que son conseiller en éthique dit est en train de devenir une question éthique plus grave que les indiscretions du ministre du Patrimoine», a déclaré M. Manning qui, bon prince, s'est dit

prêt, dans le cas de M. Dupuy, «à lui donner le bénéfice du doute et à dire que son geste était d'une stupidité grossière».

M. Bouchard a renchéri en soupçonnant M. Chrétien d'avoir «délibérément omis de solliciter une enquête» de la part de M. Wilson pour ne pas avoir à justifier «sa décision de passer l'éponge un mois plus tôt», soit au moment où il avait d'abord été informé de l'imbroglio impliquant son ministre.

«On sait maintenant que le conseiller en éthique a été laissé pour compte, qu'on l'a considéré d'une façon très, très désinvolte, qu'il n'a pas joué de rôle du tout et qu'il n'a été nommé jusqu'à maintenant que pour la frime», a dit le chef du Bloc, persuadé que «M. Chrétien voudrait bien reculer l'horloge de quelques jours pour demander la démission de M. Dupuy. Il a commis une faute politique qui reviendra hanter sa réputation de gardien de l'intégrité du gouvernement».

En substance, le premier ministre a répliqué que M. Wilson était «au courant des faits, mais il n'a pas besoin de faire une enquête». Comme il le fait depuis le début des échanges avec l'opposition, il a expliqué que, de toute manière, le conseiller se rapportait à lui-même, responsable ultime des décisions prises.

D'autre part, le Reform a cherché à mettre encore un peu plus de pression en dévoilant un document confidentiel qui, selon le député Stephen Harper, n'est autre que le cahier de direc-

tives émis récemment par le Conseil privé à l'intention des ministres. On y invite notamment les membres du cabinet à «prendre spécialement soin d'éviter toute intervention, ou apparence d'intervention, dans les dossiers soumis à la considération des organismes quasi judiciaires» comme le CRIC.

M. Chrétien a répondu à cet égard qu'il avait «demandé aux ministres d'être prudents, mais (qu')il n'y a pas d'interdiction formelle».

C'était avant une solide prise de bec, cette fois avec la députée Deborah Grey, qui avait soutenu mardi que M. Chrétien, alors qu'il était membre du cabinet Trudeau en 1971, avait téléphoné à un juge «et prétendu qu'il pouvait le faire puisqu'il agissait à titre de député et non de ministre».

Lorsque Mme Grey a exigé de M. Chrétien qu'il s'excuse d'avoir «abusé de la confiance de la population canadienne» dans la relation de ses contacts avec M. Howard, le premier ministre a bondi. En 1971, «le juge s'était excusé, et le *Globe and Mail* — qui avait publié l'histoire — s'était excusé», a-t-il lancé, refusant du même coup que la députée s'excuse à son tour en laissant entendre qu'il était au-dessus de tout ça.

Malgré tout, Mme Grey n'en a pas démordu. L'intégrité du premier ministre est déjà «en lambeaux» et celui-ci «n'est pas différent de son prédécesseur» Brian Mulroney, a-t-elle dit.



PHOTO ARCHIVES

Victor Goldbloom

### Goldbloom tient à certains privilèges

Ottawa (PC) — Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, n'a pas l'intention de renoncer à certains privilèges, qui lui rapportent un surplus salarial annuel évalué à plus de 24 000 \$, et ce même s'il n'a jamais formulé de demande pour les obtenir.

Ces privilèges liés à son poste incluent notamment un appartement gratuit, des repas et des trajets réguliers entre Ottawa et Montréal en limousine avec chauffeur.

M. Goldbloom a confirmé hier les privilèges dont il bénéficiait aux frais des contribuables canadiens, privilèges qui s'ajoutent à un salaire annuel de 155 800 \$.

Ces avantages avaient été fixés par l'ancien gouvernement Mulroney, qui voulait ainsi rendre l'offre d'emploi plus difficile à refuser, compte tenu du fait que le poste était à Ottawa tandis que M. Goldbloom vivait à Montréal.

Ce dernier a cependant soutenu hier qu'il aurait accepté le poste offert même sans tous les petits extras qu'il comportait.

Il a été nommé dans ses fonctions en 1991 avec un mandat de sept ans.

Ancien député et ministre provincial dans le cabinet Bourassa, dans les années 70, et plus tard président du BAPE, M. Goldbloom a dit qu'il ignorait combien de hauts fonctionnaires dans l'appareil gouvernemental fédéral bénéficiaient comme lui de généreux et coûteux privilèges.

Il se dit prêt à renoncer à ces avantages, mais seulement si le gouvernement Chrétien change ses politiques en ce domaine. Sinon, il continuera à en profiter comme par le passé.

L'entente salariale entre le gouvernement et M. Goldbloom coûtera aux contribuables quelque 170 000 \$ par année jusqu'à la fin de son mandat. Les principaux à-côtés de cette entente sont les suivants:

- un appartement de deux chambres à coucher à Ottawa. Coût: 1300 \$ par mois;
- une allocation de repas couvrant deux repas par jour, trois jours par semaine. Coût: près de 400 \$ par mois;
- une limousine avec chauffeur pour effectuer chaque week-end le trajet Ottawa-Montréal aller-retour;
- une allocation pour frais divers, dont les factures de téléphone. Coût: 250 \$ par mois.

### Dette fédérale

### Faire payer les riches?

Ottawa (PC) — Les coffres vides du gouvernement fédéral se rempliraient d'environ 10 milliards \$ si les quelque 600 000 riches Canadiens payaient immédiatement leur part de la dette fédérale, comme l'a suggéré plus tôt cette semaine un ancien homme d'affaires albertain.

Témoignant devant le comité permanent des Finances, mardi, à Edmonton, Bob Blair, qui a fait fortune dans l'industrie du pétrole, a fait valoir que les Canadiens aisés pouvaient se permettre de payer leur part immédiatement.

«Il y a beaucoup de gens qui me disent être prêts à payer leur part de la dette fédérale et celle de leurs enfants», a déclaré M. Blair, qui était candidat libéral aux élections fédérales d'octobre 1993.

À la fin du dernier exercice financier, la dette accumulée du gouvernement fédéral s'élevait à 508,2 milliards \$, ce qui équivaut à près de 17 500 \$ par Canadien.

En ajoutant la dette totale des provinces à cette somme, le fardeau fiscal de chaque Canadien passait à 24 000 \$.

Si l'on demandait à ces quelque 600 000 Canadiens argentés de payer leur part immédiatement, l'actuel ministre des Finances, Paul Martin, ferait partie de ce groupe.

### Hydro et la Caisse devront changer au sommet, dit Parizeau

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement va présenter d'ici Noël deux projets de loi pour modifier la structure de direction à la Caisse de dépôt et placement du Québec et à Hydro-Québec, mais pourrait ne pas relocaliser les personnes qui occupent ces fonctions.

Le premier ministre Jacques Parizeau a fait ces mises au point hier lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle il s'est d'autre part indigné de l'ampleur des primes de séparation obtenues par MM. Gobeil et Desjardins pour quitter leur poste à Domtar, et souhaité la définition d'un code d'éthique pour baliser ce genre de situation.

Selon les indications données hier par M. Parizeau:

■ le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt, Jean-Claude Delorme, conserverait son poste;

■ le président et chef de l'exploitation de la Caisse, Guy Savard, pourrait conserver son poste, si le conseil de la Caisse le souhaite;

■ le président du conseil et chef de la direction d'Hydro, Richard Drouin, conserverait sa place, mais ses fonctions seraient redéfinies.

Un premier projet de loi aura pour objet de revenir à la forme de direction unique qui existait à la Caisse de dépôt avant que le gouvernement libéral ne divise cette direction en

deux et y nomme MM. Savard et Delorme. La loi précisera qu'un seul des deux postes de direction, celui du président, bénéficiera de la protection de l'Assemblée nationale. «Ce poste-là est occupé par M. Delorme, dit M. Parizeau, et il est nommé pour un mandat fixe.» Il ne peut être renvoyé sans un vote des députés.

L'autre poste de direction serait laissé à la discrétion de la Caisse. «Il y en a qui commencent à faire circuler l'idée qu'on veut faire sauter Savard. On ne va pas faire sauter Savard, dit M. Parizeau. M. Savard sera, si tant est que le conseil d'administration décide de le garder comme chef de l'exploitation, chef de l'exploitation. On ne va pas aller dicter au conseil qui il veut nommer.»

Le gouvernement veut faire le contraire à Hydro-Québec et séparer en deux les fonctions occupées par M. Drouin à titre de président du conseil et chef de la direction. «Nous allons revenir au système antérieur: un président du conseil d'administration, et un chef de la direction.» Il se peut que soit maintenu en plus le poste de chef de l'exploitation actuellement occupé par Armand Couture.

Est-ce que M. Drouin occuperait l'une des deux fonctions ainsi créées, celle de président ou celle de chef de la direction? «Je n'ai pas eu de conversation avec M. Drouin, moi, sur cette question, dit M. Par-

izeau. Ma position n'est pas faite là-dessus. Mais je n'ai pas de raison de croire que ce ne serait pas le cas.»

Par ailleurs, M. Parizeau a demandé au conseil de Domtar de réexaminer certaines modalités du contrat de M. Desjardins, qui doit bénéficier d'une indemnité de départ de plus d'un million en quittant Domtar. M. Parizeau a révélé ce qu'il considère être des abus dans ce contrat, qui prévoyait entre autres six semaines de vacances payées — «Six semaines!»

Une compagnie qui est dans le trou à ce point-là! — et une prime de 10 000 \$ par année pour payer les honoraires du comptable qui fait ses impôts personnels chaque année.

Le premier ministre a souhaité l'établissement d'un code d'éthique pour régir des situations semblables dans les entreprises privées dont un nombre important d'actions est détenue par des contribuables québécois. Il a en outre indiqué qu'il favorisait la divulgation complète des conditions salariales et des autres avantages financiers (qu'on appelle les «fringes» dans ce milieu) des dirigeants de ces entreprises.

Le chef de l'opposition Daniel Johnson a pour sa part eu des commentaires prudents à ce sujet, estimant que lorsque ces entreprises attribuent des avantages tels que des primes de départ, «il faut comparer avec ce qui est offert dans le marché nord-américain» pour attirer des personnes de la même compétence.

### Intégrité du gouvernement Chrétien

### Les libéraux fédéraux s'en prennent à Duceppe

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Harcelés depuis plusieurs jours sur la question de l'intégrité de leur gouvernement, les libéraux fédéraux contre-attaquent et accusent le député bloquiste Gilles Duceppe d'avoir agi de manière «inacceptable sur le plan éthique».

Brandissant le bulletin parlementaire que M. Duceppe fait parvenir ces jours-ci à ses électeurs, le député libéral d'Outremont Martin Cauchon a accusé hier son vis-à-vis d'avoir un comportement «carrément déplacé», voire de «dépenser les bornes» en médisant des fonds publics.

Au centre de la controverse se retrouve le bulletin d'automne 1994 envoyé par le whip du Bloc québécois aux citoyens de sa circonscription de Laurier-Sainte-Marie, dans lequel il invite ses commettants à appuyer le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) aux élections scolaires du 20 novembre prochain.

Or, l'épouse de M. Duceppe, Yolande Brunelle, est au nombre des candidats du MEMO.

Pour M. Cauchon, qui a attaché le grelot lors d'une déclaration aux Communes, les bulletins parlementaires que les députés envoient quatre fois l'an à leurs électeurs sont payés par le Trésor public et «tous les contribuables du Québec et du Canada s'objectent énergiquement à ce que leurs taxes servent à financer la campagne électorale de l'épouse du député de Laurier-Sainte-Marie».

En réplique, M. Duceppe s'est dit d'avis qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat.

D'abord parce que Mme Brunelle est en lice dans le district numéro 9, qui recouvre certaines parties des quartiers Mercier et Maison-neuve et se situe complètement en dehors de Laurier-Sainte-Marie. «Aucun des électeurs de ma femme ne va recevoir ce dépliant-là», in-

voque-t-il.

Interrogé sur le lien entre le travail d'un député fédéral et les élections scolaires, M. Duceppe a ensuite expliqué que le dossier de la confessionnalité des écoles était au cœur de la campagne à Montréal (le MEMO prône l'établissement de commissions scolaires linguistiques). Or, «cette question touche directement l'article 93 de la Constitution canadienne» et «tous les députés du Bloc à Montréal ont pris position en faveur du MEMO pour la régler».

«Le député prend position sur une série de questions publiques, je ne les cache nullement et j'agis ainsi en tout respect de la loi», a-t-il dit, ajoutant qu'il n'y avait selon lui aucune dépense illégale de la part du MEMO puisqu'il n'y a aucune loi sur le financement des partis au niveau scolaire», un principe pourtant cher au Bloc.

M. Duceppe a par ailleurs reçu l'absolution de son chef Lucien Bouchard, selon qui «un député a parfaitement le droit d'appuyer des prises de position d'un parti scolaire ou municipal. La question se poserait d'une façon beaucoup plus délicate si M. Duceppe avait envoyé un bulletin qui circulerait aux frais des contribuables fédéraux dans la circonscription où (son épouse) se présente. Ce n'est pas le cas».

M. Cauchon, qui est aussi président de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, ne l'entend toutefois pas de cette oreille, et il espère que le comité de régie interne des Communes se penchera sur la question. Selon lui, les bloquistes se servent souvent de leur bulletin pour «faire mousser leur idéologie et non pas pour rendre compte de leur mandat», une pratique «déloyale pour la population, car quand on est élu on représente l'ensemble d'une circonscription électorale».

«On ne peut pas utiliser le bulletin pour faire la promotion d'un parti politique, et encore moins quand notre épouse est candidate de ce parti», a-t-il conclu.

### Rae n'aime pas la nouvelle politique d'immigration

Toronto (PC) — La nouvelle politique d'immigration du Canada demeure injuste envers l'Ontario, qui n'est toujours pas adéquatement financé par Ottawa en fonction du nombre d'immigrants que la province accepte, a soutenu hier le premier ministre ontarien Bob Rae.

«Notre province, qui reçoit de loin le plus grand nombre d'immigrants, n'a vraiment pas reçu sa juste part

d'aide du gouvernement fédéral», a déclaré M. Rae.

Cinquante à 60 pour cent de tous les immigrants viennent en Ontario, et le nombre de ceux qui éventuellement s'y établissent est même supérieur, a expliqué M. Rae.

«Et nous recevons environ 35 pour cent des fonds fédéraux», a-t-il dit. «Vraiment, la différence est significative.»

Une auto  
qui consomme moins  
pollue moins.

LE DEVOIR

**RMQA**  
Regroupement montréalais  
pour la qualité de l'air

Prendre le métro  
évite bien des maux.

LE DEVOIR

**RMQA**  
Regroupement montréalais  
pour la qualité de l'air

**ROBIC**  
DEPUIS 1992  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Tél. (514) 945-7074 Tél. (514) 989-0400  
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## ÇA CONTINUE EN ALGÉRIE

Alger (AFP) — Le commandant militaire du secteur d'Alger et treize islamistes armés dont deux femmes ont été tués, mardi et mercredi, lors d'une opération contre un commando retranché dans le centre d'Alger, selon un bilan officiel. Cette opération, qui a duré 36 heures, est la plus meurtrière survenue dans le centre d'Alger depuis le début des affrontements entre forces de sécurité et groupes armés islamistes, en février 1992. Le colonel Cherif Djelloul a été « lâchement assassiné » alors qu'il négociait, « sans arme », avec les membres du commando retranché dans l'immeuble Lafayette, dans le quartier Telemly, selon un communiqué des services de sécurité.

## PRO-VIE CONDAMNÉ À MORT ?

Pensacola (Reuters) — Un jury de Floride a jugé hier un militant anti-avortement coupable d'assassinat pour avoir tué, en juillet, un médecin et l'officier à la retraite qui l'accompagnait. Paul Hill encourt la peine de mort. La délibération n'a duré que 20 minutes, précisent des représentants du tribunal. Paul Hill n'a manifesté aucune émotion particulière à la lecture du verdict. La veuve de James Barrett, le lieutenant-colonel de l'US Air Force en retraite qui accompagnait le médecin, a elle aussi gardé le silence. Le juge Frank Bell a ordonné une levée de séance et annoncé que les jurés se réuniraient ce matin pour décider si Paul Hill sera ou non condamné à mort.

## LE PROCÈS DES ASSASSINS DE BAKHTIAR S'OUVRE À PARIS

Paris (AFP) — Le procès des trois Iraniens accusés d'avoir assassiné le 6 août 1991 l'ancien premier ministre iranien, Chapour Bakhtiari, s'est ouvert hier devant la Cour d'assises spéciale de Paris. Ali Vakili Rad, 35 ans, est accusé d'être l'un des auteurs principaux du crime, tandis que Hendi Massoud, 47 ans, se voit reprocher sa complicité. Le troisième accusé, Zeynal Abedine Sarhadi, 28 ans, est poursuivi également pour complicité. Le 8 août 1991, la police découvrait les corps de M. Bakhtiari et de son secrétaire, Sorouch Katibeh, tous deux étranglés, dans la villa de M. Bakhtiari, à Suresnes, près de Paris.

## PURGE À BARRICADA

Managua (service espagnol de l'AFP) — La mainmise de la « ligne dure » sandiniste sur les médias du Front sandiniste se poursuit au Nicaragua. L'ex-président Daniel Ortega et Tomas Borge, ancien ministre de l'Intérieur, prétendent assujettir par exemple *Barricada*, l'organe officiel des sandinistes, aux intérêts du parti, ce que refusait Carlos Fernando Chamorro, rédacteur en chef congédié la semaine dernière et remplacé par Lumberto Campbell, qui n'a aucune expérience du journalisme. Hier, on parlait à Managua de la démission imminente de 20 journalistes de *Barricada*. Le recteur de l'université Centroamericana (UCA) le jésuite Xavier Gorostiza, a nié avoir reçu une offre de se joindre à la nouvelle équipe éditoriale.

## ACCUSATIONS CONTRE LE TIREUR DE LA MAISON-BLANCHE

Washington (AFP) — La justice américaine envisage d'inculper Francisco Duran, auteur des coups de feu tirés samedi contre la Maison-Blanche, de tentative d'assassinat, après avoir découvert que ce dernier avait proféré des menaces contre le président Bill Clinton. Le témoignage d'au moins un témoin et des documents retrouvés dans le camion de Duran ont conduit les procureurs à « chercher à élargir les charges » pesant déjà contre lui, selon un responsable proche de l'enquête, qui a requis l'anonymat. Parmi les papiers retrouvés dans le camion de l'inculpé figure une carte portant en abrégé les mots « tuer le président », a indiqué une source judiciaire sous le couvert de l'anonymat.

## WASHINGTON NE PEUT BLOQUER JIRINOVSKI À LA FRONTIÈRE

Washington (AFP) — Le département d'État a souligné hier que les États-Unis n'avaient pas de raison valable de refuser un visa d'entrée au dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski, qui doit se rendre dans le pays du 6 au 12 novembre. « Il était clair pour ceux qui ont pris la décision que les critères juridiques qui prévoient ce type d'exclusion n'étaient pas réunis », a indiqué le porte-parole du département d'État, Mike McCurry. « Il serait difficile d'avancer l'argument de l'atteinte à la politique étrangère des États-Unis dans le cadre de la visite de M. Jirinovski », a-t-il ajouté.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ  
LE MONDE

Commencées le 21 octobre et prévues jusqu'au 12 décembre, s'échelonnent en Israël une vingtaine de réunions d'évaluation linguistique tenues entre responsables français et francophones israéliens.

Une manifestation de Canadiens juifs, en 1988, pour la participation d'Israël au sommet de la Francophonie à Québec et la création à Paris, en 1989, de l'association Francophonie et judaïsme furent les premiers signes du souhait israélien de se rapprocher des parlant-français. Au sommet de la Francophonie à l'île Maurice, en 1993, un nouveau pas fut franchi avec l'éventualité de l'adhésion d'Israël, examinée à huis clos par les chefs d'État.

Les récents accords passés par les israéliens avec les Palestiniens et avec les Jordaniens, et ceux qui se dessinent avec les Syriens et les Libanais

ont permis de mettre à exécution le projet proposé en 1993 par le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé — que son collègue israélien accepta « avec enthousiasme » — de tenir des « états généraux de la langue française en Israël ».

Auparavant, un sondage Gallup a appris que 22 % de ceux-ci, soit plus d'un million de personnes, possèdent une connaissance, étendue ou limitée selon le cas, du français. Parmi ce million de locuteurs, 28 % ont le français comme idiome maternel, 72 % l'ayant appris en tant que langue étrangère. D'après l'enquête, le francophone israélien type a aujourd'hui entre 25 et 45 ans.

Toutefois, la majorité des Israéliens ayant la meilleure connaissance du français ont plus de 40 ans et viennent surtout du Maghreb, d'Égypte, du Liban et de Roumanie. Et de France: les doubles nationaux sont environ

22 % des  
Israéliens  
parlent  
français

50 000, et ce groupe, par la seule émigration de France, s'accroît chaque année de quelque 1500 personnes. A la Knesset, 30 députés sur 120 savent le français.

Le sondage fait apparaître en outre une majorité d'Israéliens (54 %) en faveur de l'augmentation du nombre des heures de français dans leurs écoles. Les quatre départements universitaires de français attirent en tout deux mille étudiants, et divers cours de français parlé reçoivent trois mille adultes. Si près de 62 % des Israéliens aiment apprendre le français, parmi les francophones près de 62 % n'ont pas transmis le français à leurs enfants. Quoi qu'il en soit, une paix arabo-israélienne aura des effets positifs, puisque les nouveaux rapports d'Israël avec plusieurs nations maghrébines ou africaines auront le français pour véhicule principal. Certains hommes d'affaires israéliens nous

ont dit être optimistes pour l'avenir du français, en raison de « la place de la France au deuxième rang mondial, pas très loin des États-Unis, dans des domaines déterminants comme la fourniture de services, les exportations agro-alimentaires et les investissements à l'étranger ». Cette appréciation rejoint celle des sondés, qui attachent de l'importance au poids culturel (79 %) et économique (55 %) de la France.

Le budget culturel français pour Israël (14 millions de francs en 1994) ne peut répondre qu'à une faible partie de la demande. Aussi Israéliens et Français ne manquent-ils pas de noter le peu d'initiatives culturelles au profit d'Israël de la part des juifs de France. Certains responsables des deux pays pensent que l'Alliance israélite universelle, qui a son siège à Paris, pourrait jouer « un rôle extrascolaire » en favorisant le domaine général francophone.

Quant à l'adhésion d'Israël à la Francophonie politique, pour laquelle

il semble y avoir une quasi unanimité parmi les Israéliens concernés, elle pourrait être décidée au prochain sommet de la francophonie, prévu au Bénin en 1995.

ont dit être optimistes pour l'avenir du français, en raison de « la place de la France au deuxième rang mondial, pas très loin des États-Unis, dans des domaines déterminants comme la fourniture de services, les exportations agro-alimentaires et les investissements à l'étranger ». Cette appréciation rejoint celle des sondés, qui attachent de l'importance au poids culturel (79 %) et économique (55 %) de la France.

Quant à l'adhésion d'Israël à la Francophonie politique, pour laquelle

## L'Égypte à feu et à eau

Les déluges et la foudre font plus de 400 morts

Pays déjà en proie à la violence politique, l'Égypte a subi hier les foudres de la nature, alors que des tempêtes sans précédent se sont abattues sur le pays, faisant plus de 400 victimes dont un touriste britannique. Pendant ce temps, la police égyptienne tuait, à Mallaoui, trois activistes islamiques très recherchés. Les trois membres du Gama'a al-Islamiya (Groupe islamique) étaient recherchés depuis 1992, a-t-on précisé. La ville de Mallaoui, à 260 km au sud du Caire, est depuis deux mois le principal théâtre d'affrontements entre le Gama'a et les forces de sécurité, qui ont fait 450 victimes depuis deux ans.

Assiout (Reuters) — Plus de 410 personnes ont été tuées hier en Haute-Égypte, victimes pour la plupart de l'incendie d'un dépôt de carburant de l'armée frappé par la foudre, ont annoncé les autorités régionales à Assiout.

Un responsable des services sanitaires a dit que les hôpitaux de la région avaient reçu 229 cadavres en provenance du village de Dronka, et un représentant de la sécurité a annoncé que 122 autres corps s'y trouvaient encore.

Les inondations ont causé la mort de 63 autres personnes, ont rapporté les services de sécurité. La foudre a, hier matin, provoqué un incendie dans un dépôt de carburant à Dronka, à 320 km au sud du Caire, mettant le feu à l'agglomération.

Trois des huit réservoirs du dépôt, dont chacun contient environ 5000 tonnes de carburant, ont explosé, ont expliqué les autorités.

Le carburant enflammé s'est alors répandu dans toute la région à la faveur des pluies torrentielles qui ont inondé de vastes étendues. « C'était comme du napalm », a



expliqué un habitant.

Plus de 200 habitations de Dronka ont été entièrement détruites par le feu. Quelque 20 000 habitants ont fui l'agglomération pour gagner Assiout, la capitale provinciale, à 8 km à l'est.

SOMALIE

Sommet bidon pour la «réconciliation»  
L'ONU proteste

Mogadiscio (AFP) — Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU à Mogadiscio, M. Victor Ghebo, s'est montré hier très critique à l'égard de la « conférence de réconciliation » organisée de manière « unilatérale » depuis mardi dans la capitale somalienne par le général Mohamed Farah Aidid.

« La décision unilatérale des douze factions » rangées aux côtés de Mohamed Farah Aidid « d'ouvrir leur propre conférence de réconciliation nationale a surpris l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) », a précisé M. Ghebo dans un communiqué.

Selon lui, cette démarche « est contraire au principe, admis par toutes les factions concernées, selon lequel les invitations à la conférence devaient être adressées par l'ONUSOM aux chefs des factions reconnues », après les consultations nécessaires. Or, ces consultations n'ont pas encore abouti.

Dans ces circonstances, l'ONUSOM « demande aux factions somaliennes de ne pas prendre de décisions partiales » et de continuer les négociations en vue d'organiser une conférence associant toutes les parties au conflit. L'exclusion de certaines factions « mènerait à de nouvelles violences », estime M. Ghebo, en rappelant que l'ONU ne pouvait pas cautionner une « démarche de nature à diviser » les Somaliens.

Le principal rival du général Aidid, le « président par intérim » Ali Mahdi Mohamed, a refusé de participer à la conférence organisée depuis mardi, qu'il juge lui aussi « unilatérale ». Il a mis en garde contre de nouveaux affrontements entre factions si la conférence aboutissait à la formation d'un gouvernement.

Un avertissement du roi Norodom Sihanouk aux touristes potentiels

## «Évitez le Cambodge!»

Phnom Penh (Reuters) — Le roi du Cambodge Norodom Sihanouk a recommandé aux touristes d'éviter de se rendre dans son pays à la suite de l'assassinat de trois Occidentaux — un Français, un Britannique et un Australien — par les Khmers rouges.

L'attaque de leur train, le 26 juillet dans la province de Kampot, avait fait 13 morts. Les otages avaient été conduits dans un camp des Khmers rouges situé à proximité du mont des Lianes, à 150 km au sud de Phnom Penh.

Les corps ont été découverts dans trois tombes à un kilomètre de la base des rebelles commandés par le général Khmer rouge Noun Paet, a précisé hier le ministre de l'Information Ieng Mouly. Le général Paet, qui aurait ordonné l'exécution des otages, a réussi à s'enfuir lors de l'assaut de l'armée régulière contre sa base la semaine dernière.

Placés dans des cercueils en bois, les corps des trois Occidentaux ont été emmenés vers Phnom Penh hier soir.

« Je condamne avec la plus grande sévérité les assassins méprisables et impardonnables responsables de la mort de ces trois jeunes hommes », a déclaré le roi Sihanouk dans un communiqué parvenu hier aux médias occidentaux. Ce texte a été télécopié de Pékin.

« Permettez-moi pour finir de conseiller aux Occidentaux et aux autres d'éviter de voyager au Cambodge parce que mon pays est en état de guerre et la sécurité n'y est pas assurée », dit-il, en faisant part de son humiliation et de sa tristesse.

La Grande-Bretagne a d'ores et déjà conseillé à ses ressortissants de ne pas se rendre au Cambodge.

Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a déclaré que « ce sont les Khmers rouges, qui ont sur les mains le sang d'un million de Cambodgiens, qui sont encore en train de compromettre le redressement de ce malheureux pays que la France cherche à aider à sortir du sous-développement et du désordre ».

## La RENAMO conteste la régularité du scrutin au Mozambique

Maputo (AFP) — Le chef de la RENAMO (ex-rébellion armée) a contesté fermement hier soir les déclarations du représentant des Nations unies au Mozambique Aldo Ajello qui estime, sur la foi des rapports des observateurs, que le vote a été « valide et crédible ».

Les affirmations de M. Ajello sont « prématurées et regrettables », a déclaré Afonso Dhlakama lors d'une conférence de presse.

« Nous ne sommes pas satisfaits car il y a eu de nombreuses irrégularités et des problèmes sérieux qui pourraient remettre en cause le résultat des élections », a ajouté M. Dhlakama en citant le meurtre d'un délégué de son parti après les opérations de

dépouillement dans la province d'Inhambane (sud), ou le transport d'urnes sans contrôle des représentants de chacun des partis.

« Je ne dis pas que nous allons récuser le résultat, je veux simplement dire que M. Ajello tente de préparer psychologiquement la communauté internationale à croire que les élections ont été justes et libres alors qu'on ne peut pas encore l'affirmer », a poursuivi le chef de la RENAMO.

« Il était de mon devoir de réagir pour ne pas perdre mon autorité », a-t-il poursuivi. « Cela ne m'intéresse pas de savoir qui va gagner, mais il était important de démentir catégoriquement les propos de M. Ajello. »

La Constitution de 1988, par son article 5, fait de la torture un crime et maints commissariats de police ont créé une direction pour la lutte contre la discrimination (il n'est pas bon d'être gay ou noir dans la métropole brésilienne qui a ses groupuscules de skinheads et d'autres groupes qui prônent d'évincer les juifs ou les *nordestinos*).

Ce que souhaite cet universitaire, c'est « une analyse plus sophistiquée » de la complexité de la question de l'État de droit au Brésil, ce qui veut dire une attitude moins « hautaine » vis-à-vis de la société civile: « Nous n'avons pas reculé, même si l'année d'élections et du Mundial a signifié un progrès moindre ». Et avant d'avouer son scepticisme quant à la possibilité de voir le gouvernement Cardoso traiter en priorité le renforcement de l'État de droit.

Le Brésil, assure-t-il, a cessé de vouloir protéger « une image » alors que la réalité est « terrible ». Et aujourd'hui, ce pays en est enfin au point de « reconnaître les faits » qu'il entend corriger.

L'armée dans les faubourgs misérables de Rio de Janeiro

## Une stratégie «dingue»

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

À Rio de Janeiro et dans sa périphérie de 9,5 millions d'habitants, où l'on déplore une moyenne de 20 assassinats par jour, un général de l'armée de terre, Roberto Jucurtha Camara Senna, gèrera jusqu'à la fin décembre la stratégie de « sécurité publique » et de lutte à la criminalité, selon une entente intervenue lundi entre le président Itamar Franco, dont le mandat prend fin le 1er janvier prochain, et le gouverneur carioca Nilo Batista.

Ce recours à l'armée est « complètement dingue », commente le directeur du Centre d'études sur la violence (NEV) de l'université de Sao Paulo, Paulo Sergio Pinheiro, interviewé lundi par *Le Devoir*. « Les trafiquants de drogue — il y en aurait 3000 fortement armés dans les favelas de Rio — ne resteront pas là à attendre », dit Pinheiro qui doute de la capacité des forces armées de se charger d'une opération de ce genre sans que de nombreuses vies innocentes soient fauchées.

L'utilité de l'armée serait de stopper le trafic d'armes dans le port de Rio et le rôle de l'État serait, entre autres, d'encadrer la lutte au blanchiment d'argent: « Rien ne se fait dans les banques brésiliennes présentement à cet effet. » Deux cent membres des diverses polices de Rio ont été virés depuis deux ans pour corruption.

Paulo Sergio Pinheiro nie carrément qu'il y ait un « État parallèle » à Rio. Il prend en compte que la violence revêt des dimensions inquiétantes dans son pays, en partie en raison d'un système judiciaire « précaire » — il y a 6000 juges alors qu'il en faudrait 35 000 —, de pénitenciers qui débordent (prévus pour accueillir 51 000 détenus, les prisons en logeaient 126 000 en 1993), d'un manque de coordination des agents de répression du crime et du manque de fonds, « quoiqu'il ne faille pas croire que ce dernier point soit le principal ».

Pour M. Pinheiro, le Brésil est un pays riche — au 10e rang quant à la taille de son économie — qui pourrait fort bien accéder au G-7. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) place dans son dernier rapport le Brésil à l'avant-dernier rang (le Botswana) des pays pour les inégalités de revenus: « Le Brésil a 7,6 millions de citoyens qui paient des impôts — pour 155 millions d'habitants — et 20 % des plus riches accaparent 36 fois plus de revenus que les 20 % les plus pauvres. »

Mais si, comme Pinheiro, on observe les progrès du point de vue de la défense des droits de la personne, alors tout n'est pas sombre dans le ciel brésilien. Le vent du changement a pu se lever même sous la dictature militaire avec le général Geisel (1974); il a persisté même sous le régime corrompu de Collor qui, pour mieux protéger les Indiens d'Amazonie, avait fait dynamiter 12 pistes d'atterrissage servant à l'invasion des chercheurs d'or dans le Roraima.

La Constitution de 1988, par son article 5, fait de la torture un crime et maints commissariats de police ont créé une direction pour la lutte contre la discrimination (il n'est pas bon d'être gay ou noir dans la métropole brésilienne qui a ses groupuscules de skinheads et d'autres groupes qui prônent d'évincer les juifs ou les *nordestinos*).

Ce que souhaite cet universitaire, c'est « une analyse plus sophistiquée » de la complexité de la question de l'État de droit au Brésil, ce qui veut dire une attitude moins « hautaine » vis-à-vis de la société civile: « Nous n'avons pas reculé, même si l'année d'élections et du Mundial a signifié un progrès moindre ». Et avant d'avouer son scepticisme quant à la possibilité de voir le gouvernement Cardoso traiter en priorité le renforcement de l'État de droit.

Le Brésil, assure-t-il, a cessé de vouloir protéger « une image » alors que la réalité est « terrible ». Et aujourd'hui, ce pays en est enfin au point de « reconnaître les faits » qu'il entend corriger.

Bijouterie  
GAMBARDVente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

## É D I T O R I A L

## Un maire pour Montréal

## 1- Des erreurs graves

Jean-Robert Sansfaçon

Après deux mandats à la gouverne de Montréal, le bilan de l'administration du RCM et de son chef, Jean Doré, est marqué par plusieurs réalisations intéressantes, dont la démocratisation n'est pas des moindres, mais aussi par des erreurs graves qui justifieraient l'élection d'un nouveau maire.

**M**ontréal n'est pas un ville ordinaire, elle est le cœur de l'activité culturelle et économique du Québec. L'administration d'une telle ville exige davantage de vision, d'audace, d'initiative, mais aussi de jugement que nulle autre ville.

Les dirigeants de Montréal ne peuvent pas plaire à tout le monde, mais ils doivent au moins inspirer le respect. Or, après huit années à la mairie de Montréal, Jean Doré n'est toujours pas parvenu à incarner cette force politique qu'aucun ministre, aucun gouvernement supérieur ne peut ignorer. En fait, M. Doré demeure le technocrate politicien, bavard et entêté qu'il était il y a huit ans. Et ce ne sont pas les *mea-culpa* de fausse humilité des dernières semaines qui convainquent du contraire.

Avant d'avoir compris que, faute d'un leader fort, les Montréalais voulaient un gestionnaire soucieux de rendre les meilleurs services publics au plus bas coût, Jean Doré a gaspillé beaucoup de salive, d'énergie et d'argent en réformes de structures, en expériences douloureuses et en symboles de fatuité, sans pour autant parvenir à alléger l'appareil bureaucratique de cette ville. Est-il utile de rappeler les épisodes difficiles du début de ce second mandat, des pavés de granit aux fenêtres panoramiques, en passant par les nombreux voyages à l'étranger dont l'intérêt n'a jamais été démontré pour Montréal, sinon pour quelque entrepreneur en construction désireux d'ériger à Moscou des condos de luxe pendant que Montréal s'enfonçait dans la récession? Symboles que tout cela? Sans doute, mais que les réalisations de cette administration n'ont pas suffi à gommer.

Bien sûr, le RCM n'a pas tout raté en huit années de pouvoir. Même qu'il est le grand responsable des efforts d'ouverture et de démocratie rendus nécessaires après les dernières années noires de l'ère Drapeau.

Efforts de modernisation aussi remarquables accomplis en matière d'infrastructures urbaines qui étaient devenues désuètes. C'est au RCM que l'on doit le programme généreux mais sans éclats de rénovation des maisons de chambres, l'adoption d'un premier plan d'urbanisme, l'aménagement d'une soixantaine de nouveaux parcs dont celui des Îles, les premiers pas en matière de collecte sélective des déchets et de récupération, une plus grande fiabilité du service de transport en commun, la construction du Biodôme et du Musée de la Pointe-à-Callière, l'organisation de loisirs pour les enfants dans les écoles après les heures de classe, le succès populaire des fêtes du 350e, sans oublier le préjugé favorable à l'endroit des minorités, des organisations communautaires et des artistes.

Mais ces réalisations intéressantes ne suffisent pas à faire passer dans l'ombre les erreurs graves commises par l'équipe de Jean Doré.

On ne le redira pas assez, il est impardonnable qu'on n'ait pas vu venir la récession. L'administration municipale a mis trop de temps à constater sa présence et ses effets sur la vie des familles, des commerces, des industries. Il a fallu que le vent d'insatisfaction souffle de l'intérieur même du RCM, alimenté par la critique des médias et une opinion publique frustrée, pour que le maire et ses conseillers décident

de sortir de leur sécurisante certitude. Et ce n'est que tout récemment qu'on a finalement entendu le maire avouer avoir fait du *surf* sur la vague d'augmentation des revenus fiscaux municipaux qui a accompagné le boom immobilier des années quatre-vingt, une vague qui est venue se briser lamentablement dans la débâcle du marché.

Encore cette année, une fois l'élection passée, les Montréalais auront à subir les conséquences de ces années pendant lesquelles l'administration municipale a oublié les règles de base des cycles de l'économie et de la gestion publique. Que faisiez-vous au temps chaud? se retient-on de lancer à l'endroit de la cigale. Depuis deux ans, non seulement les recettes n'augmentent plus, mais la baisse de la valeur des immeubles creuse un trou de 172 millions par année, ou l'équivalent de 9% des dépenses.

Jusqu'à ce jour, l'administration Doré n'a pas été capable de dire avec précision qui va payer, se contentant d'expliquer que si on ne change pas la loi provinciale, ce sont les propriétaires du secteur résidentiel qui devront supporter les importantes hausses de taxes nécessaires pour combler ce manque à gagner. Des hausses qui ne seront justifiées ni par une amélioration des services, ni par une augmentation de la valeur des propriétés mais seulement par la baisse de la valeur des autres immeubles, notamment les bâtiments commerciaux et industriels. Est-ce là le moyen pour le moins original qu'aurait trouvé l'administration Doré pour réduire le fardeau fiscal des commerces dans le but de relancer l'économie?

Le manque de compétitivité de la fiscalité montréalaise nuit au développement et même au maintien d'une économie dynamique. Or, il y a trois ans, à la suite du retrait par Québec du financement des transports en commun, Montréal a préféré hausser le fardeau fiscal des commerçants de 15% au lieu de comprimer ses dépenses. En pleine récession. Ce n'est que l'année suivante qu'on a compris l'urgence d'adopter une politique d'austérité, politique que d'autres erreurs commises au cours des années fastes rendent impraticables. Qu'on pense, par exemple, au fameux plancher d'emploi accordé aux cols bleus par le RCM première mouture. À elle seule, cette clause ridicule impose aujourd'hui 500 cols bleus de trop à la Ville, un surplus de personnel dont le coût est évalué par le négociateur principal entre 15 et 20 millions de dollars. Nous sommes encore loin de la souplesse promise il y a quatre ans.

Et que dire des 500 millions de dettes accumulées par les sociétés paramunicipales qui se sont lancées à l'assaut du marché immobilier au plus mauvais moment possible?

Bien sûr, le maire a raison d'insister pour que Québec donne à Montréal les moyens financiers de remplir ses fonctions de ville-centre responsable de fournir des services dont profitent aussi les banlieues et le reste de la province. Mais Jean Doré rêve en couleur, ou nous raconte des histoires quand il s'imaginerait que Québec n'attend qu'un clin d'œil de sa part pour lui parachuter d'urgence les centaines de millions nécessaires pour sortir de la pire crise financière des dernières décennies. Non seulement le prochain maire devra-t-il y mettre toute la force de persuasion qui devrait être celle d'un dirigeant de son rang, mais il devra du même coup prouver qu'il est capable d'opérer dans cette ville le virage de la crédibilité en matière de gestion publique.

## L E T T R E S

## Le Québec vaut la peine d'être vécu

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les multiples réactions aux deux interventions d'Hélène Jutras dans les pages du *Devoir*. Beaucoup de gens ont tenu à réagir aux propos de l'étudiante et je présume que *Le Devoir* a, par surcroît, effectué un tri et que par conséquent la quantité de commentaires reçus est encore plus importante.

Bien que certains propos laissent transparaître un agacement indéniable, la majorité des intervenants ont fait preuve de beaucoup d'ouverture et utilisé une approche très constructive.

C'est surtout ce dernier point qui m'a frappé. Pourquoi tant de gens ont-ils cru bon devoir répondre à Mme Jutras?

Je crois qu'au-delà du sens critique, généralement juste, dont plusieurs ont fait preuve, la motivation dominante des lecteurs fut sans contredit la solidarité.

Une solidarité qui a incité des gens qui croient en eux-mêmes et en leurs concitoyens à l'abandon probable, ils ont opposé l'espoir, leur espoir qui était palpable par le choix des mots et l'attention portée à rendre le commentaire constructif et utile pour aller plus loin que le sermon qui serait probablement resté lettre morte.

Toutes ces réactions avaient pour but de contredire la désolante célébration d'Hélène et même si au-

cune d'entre elles ne parvenait à convaincre tous ceux et celles qui, comme Hélène Jutras, s'apprennent à beaucoup voyager, le regroupement des lettres devrait suffire à démontrer qu'il y a au Québec des gens, intellectuels ou non, avec qui le Québec peut être construit, évoluer en s'améliorant dans la tolérance et la solidarité mais par-dessus tout, avec qui le Québec vaut la peine d'être vécu! Avec eux, j'embarque et j'espère que vous monterez à bord avec nous.

Daniel Gariépy  
Hull, 19 octobre 1994

## Les vertus de la consultation

Selon ce que Mme Phyllis Lambert écrit dans son texte du 19 octobre dernier, la consultation populaire est de beaucoup préférable à une consultation d'experts, lorsqu'il s'agit de l'édification de notre ville. On ne peut que se réjouir de cette surprenante conversion aux vertus d'une consultation plus ouverte à la population montréalaise.

Il y a un an, pourtant, ce nouveau défenseur de la consultation du peuple devenait présidente d'un groupe d'experts créé en catastrophe par la Société paramunicipale de développement immobilier afin de protéger son projet fétiche de Faubourg Québec d'un mouvement populaire qui en demandait la révision.

Plusieurs de nos concitoyens et

une liste impressionnante de groupes canadiens, américains et français de protection du patrimoine se levaient alors pour demander que les plans de quatre de la trentaine de blocs à condos prévus, prennent en considération l'existence de vestiges archéologiques considérables: ceux du Bastion Québec et du complexe militaire et logistique qui s'y trouvaient.

Grâce à des recommandations rapidement fournies par ce comité d'experts providentiel (dont la présidente siégeait également au conseil d'administration du maître d'œuvre de ce projet domiciliaire), on court-circuita le débat public qui s'amorçait et les plans du promoteur ne furent pas modifiés d'un pouce.

À force de se faire parler de consultation à tort et à travers, on aurait pu croire que la population avait son mot à dire sur un projet de 350 millions subventionné à 10% par des fonds publics et chevauchant une partie de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

C'était compter sans des experts *ad hoc* dont l'infailibilité arrive toujours à point pour libérer les promoteurs des obstacles soi-disant imprévus. On peut certes se réjouir quand Mme Lambert claironne les vertus de la participation des citoyens. Mais on doit surtout s'étonner.

Denis Couillard de Lespigny, ing.  
Montréal, 21 octobre 1994.



## Les âmes montréalaises dans tous leurs états

**C**omme on le disait dans le Québec cléricale d'antan, Montréal est une ville qui rassemble près d'un million d'âmes. Sans compter bien entendu ces innombrables âmes banlieusardes qu'on entend sacrer matin et soir dans les interminables files d'attente qui constituent en quelque sorte l'obligatoire purgatoire pour qui veut accéder au paradis urbain sans avoir à payer sa juste dime.

Or, à la fin de la campagne électorale municipale la plus animée depuis 12 ans, les âmes montréalaises paraissent être dans tous leurs états. Alors qu'il y a à peine six mois, les jours du RCM et de son chef mal aimé semblaient comptés à la suite de l'apparition «miraculeuse» d'un «sauveur» porté aux nues par certains journalistes éblouis jusqu'à l'aveuglement par le prétendu charisme du personnage, nul ne peut prédire aujourd'hui les résultats de l'élection du 6 novembre prochain.

Entre Jean Doré, le maire sortant, et Pierre Bourque, son principal challenger, les jeux ne sont pas encore faits.

D'autant que le premier se fait contester sur sa gauche par une Yolande Cohen qui, bien que marginale, a mené une campagne suffisamment crédible pour lui permettre peut-être de ravir à Doré quelques milliers de voix qui pourraient faire la différence, et que le second a trouvé en un Jérôme Choquette en grande forme un concurrent sérieux sur le terrain périlleux de la démagogie et du populisme de droite.

La grogne que plusieurs commerçants et qu'une partie de la population éprouvent pour l'actuelle administration représente le principal atout de ses adversaires. Pourtant, cette grogne repose sur un procès à bien des égards injuste qu'on fait au RCM et à Jean Doré.

Quand on fait la part des choses, évitant notamment de leur imputer, à la façon outrancière d'un Pierre Bourque hystérique, tous les péchés du monde — des nids-de-poule provoqués par le pire hiver qu'a connu



PIERRE GRAVELINE

la ville depuis un demi-siècle à la pauvreté sur laquelle une administration municipale a bien peu de prise — et qu'on se souvient de l'état lamentable de Montréal à la fin du règne autocratique de Jean Drapeau, le bilan de leurs huit années de pouvoir est dans l'ensemble plutôt positif.

La démocratisation de la vie municipale, notamment à travers la création des Conseils d'arrondissement, du Bureau de consultation et des bureaux Accès Montréal, constitue un acquis précieux n'en déplaise à certaines âmes qui font les fines bouches.

L'adoption du premier véritable plan d'urbanisme de la ville, l'effort majeur de rattrapage dans la restauration des infrastructures, la mise en œuvre d'une politique d'habitation inspirée par des préoccupations sociales malgré l'abandon de leurs responsabilités à ce chapitre par les gouvernements supérieurs, le réaménagement de 380 des 544 parcs existants et l'aménagement de 66 nouveaux parcs dont le magnifique parc-plage des Îles, le développement des installations du Jardin botanique dont le Biodôme, le soutien au transport public, aux Maisons de la culture, aux Maisons des jeunes et aux Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) sont autant de réalisations, parmi d'autres, à mettre à leur crédit.

Bien sûr, tout n'est pas rose. Des erreurs parfois graves ont été commises et justifient en partie l'insatisfaction ambiante. Le fardeau fiscal excessif des Montréalais, de même que des choix malheureux telles la

démolition de l'hôtel Queen et la destruction d'un site archéologique dans le Vieux-Montréal, sans parler de certaines abominations telle la place Roy, sont là pour en témoigner.

Plus encore, le style de leadership du maire, sa dépendance apparente à l'égard de la technocratie, son incapacité à calmer les excès corporatistes des cols bleus, ses difficultés à insuffler une nouvelle culture dans les services municipaux, ses hésitations à affirmer le caractère français de Montréal, son silence dans le débat sur le statut politique du Québec, de même que son irritante prodigalité «verbomotrice» soulèvent de réelles interrogations.

Cela dit, y a-t-il aujourd'hui une alternative crédible au Rassemblement des citoyennes et citoyens de Montréal pour affronter de manière responsable les défis majeurs qui se posent à la métropole du Québec? Selon tous les sondages, seuls Pierre Bourque et le parti qu'il s'est taillé sur mesure disposeraient de quelque chance de lui succéder. Quoi qu'on pense des idéaux de la Coalition de Yolande Cohen et de la médecine de cheval que voudrait nous administrer Jérôme Choquette, ils ne sont pas dans la course.

Or, la campagne électorale nous a révélé un Pierre Bourque au comportement monarchique, inquietant de suffisance et d'arrogance, dénué du plus élémentaire sang-froid, imperméable à toute critique, porteur de promesses irréfléchies et coûteuses, étonnamment ignorant de plusieurs réalités urbaines et essentiellement préoccupé par de grands projets «visionnaires» pouvant servir son image. S'il existait une telle chose qu'un zonage des egos municipaux, le sien se situerait manifestement hors de toute norme.

Aussi, les Montréalais et les Montréalaises seraient-ils bien avisés de se méfier de leurs états d'âme, aussi légitimes soient-ils, et d'y réfléchir à deux fois avant de remettre les clés de leur cité à un aspirant-potentat dont le règne risquerait fort de se transformer rapidement en une amère désillusion.

## À P R O P O S

## ...de migrations d'anglophones

À la suite de l'élection du Parti québécois en 1976, on a observé un important exode d'anglophones hors du Québec. Environ 131 000 anglophones ont quitté la province entre 1976 et 1981, alors que seulement 25 000 s'y sont installés.

Le Québec a donc enregistré une perte nette de 106 000 anglophones, ce qui représente les trois quarts de la perte nette totale subie par cette province au cours de cette période.

Bien que l'émigration nette des anglophones du Québec ait persisté, elle a diminué considérablement ces dernières années. La province a affiché une perte nette

d'environ 41 000 anglophones entre 1981 et 1986, et de 22 000 entre 1986 et 1991. Bien que la population du Québec soit majoritairement francophone (81% en 1991), cette province n'a pas attiré beaucoup de francophones des autres régions du Canada.

En fait, le Québec a affiché une perte nette de 18 000 francophones entre 1976 et 1981 et de 12 000 entre 1981 et 1986, avant d'enregistrer un gain net de 5500 francophones entre 1986 et 1991.

Le Canada à l'étude, Statistique Canada et Prentice Hall, 1994.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

## IDÉES

## Le virus de la peur

«Le sida ne m'a pas ravi mon sens de l'humour, mon goût de vivre, d'aimer, d'apprendre, de donner, de partager»

MARIE-H. TREMBLAY

L'auteure utilise ici un pseudonyme

À page «Idées» du *Devoir* du 15 octobre dernier est très dense: un adieu de Robert Lévesque à Gerald Godin et deux articles signés par des personnes atteintes du VIH. L'un signe son «testament spirituel» et l'autre nous pose une question: «Une maladie incurable peut-elle générer le bonheur?» J'aimerais comprendre pourquoi l'un des deux articles me laisse un goût amer, une sensation de lourdeur, et pourquoi l'autre me porte, m'élève... Tout comme les deux auteurs, je suis une personne séropositive. Je suis une femme vivant avec le VIH depuis un peu plus de sept ans. Hétérosexuelle, j'ai été contaminée par mon amant d'alors. Je me situe à mi-chemin des deux grandes catégories de personnes atteintes: les «victimes» innocentes et les «coupables» de l'épidémie du VIH.

Dans la catégorie des «victimes» innocentes, on retrouve les hémophiles, les épouses d'hémophiles, les transfusés, les conjoints de transfusés, les enfants contaminés par des mères conscientes ou non de leur statut. Dans la catégorie des «coupables», il y a les homosexuels et homosexuelles et les usagers de drogues injectables, les hétérosexuels et hétérosexuelles ayant eu des relations sexuelles non protégées. Je mentionne ces différences à l'intention des non-initiés; dans les cercles «VIH», ces différences opèrent un clivage dont la cause de la lutte au virus du sida pourrait bien se passer. Lorsqu'on est une victime innocente, on a droit dans le cas de l'hémophilie et du transfusé ou de la transfusée, à une indemnité financière et au soutien inconditionnel de l'opinion publique... Lorsqu'on est un ou une «coupable», on a droit à une forme d'ostracisme qu'on dit plus mortel que la maladie elle-même. Le fait d'être une «victime» (j'ignorais la bisexualité et le statut séropositif de mon amant qui, lui, le connaissait) «coupable» (j'ai couché avec lui, je n'ai pas été violée) ne m'empêche pas de me sentir avoir tout un être humain aux prises avec un mal qu'on dit incurable, mal qu'il faut gérer de son mieux à chaque instant, avec le plus de courage possible. Et le moins d'amertume.

Car c'est bien de cela dont il est question tout au long du texte de M. Guy H. Godin. D'amertume...

Comme M. Godin, «je suis triste en pensant à tous les enfants que j'aurais pu avoir». Je me console en pensant à tout l'amour que je peux donner (recevoir) à tous les enfants de mon entourage (neveux, nièces, enfants d'amis, petits voisins, etc.); aux valeurs universelles d'amour de la vie, du respect d'autrui, de passion pour le travail bien fait, de persévérance, de courage, etc. que je peux, bien humblement, transmettre aux élèves auxquels il m'est donné d'enseigner.

Comme M. Godin, «je suis amer (amère) en pensant à la vie familiale que je n'aurai jamais vraiment connue». Je me réjouis d'avoir su contourner les préjugés sociaux, les miens propres, et de m'être engagée en dépit de la présence du VIH dans une relation vraie et profonde depuis près de trois ans, avec une personne qui a choisi d'intégrer cette donnée. Le VIH ne m'a pas ravi mon goût de vivre, d'aimer, d'apprendre, de donner, de partager, mon sens de l'humour, etc. Également, je crois sincèrement qu'à partir du moment où l'on est deux, on constitue une famille. À notre époque, le concept de famille revêt tellement de formes, que même parmi les couples d'amis séronégatifs je n'en trouve pas beaucoup qui correspondent à la «famille modèle». M. Godin, il est à votre portée d'expérimenter un certain modèle de famille. «Je bouillonne en pensant aux femmes qui ont pleuré de peur simplement pour m'avoir embrassé.» Les personnes séropositives (principalement des femmes) que j'ai le bonheur de côtoyer lors de rencontres de toutes sortes, ressentent une grande émotion à partager leurs souvenirs des premiers moments de tendresse avec leurs conjoints/maris. Plusieurs d'entre elles ont connu leur conjoint/mari actuel, tout en

étant séropositives (c'est aussi mon cas).

Je pense que c'est encourager un préjugé bien malsain sur la vie amoureuse et sexuelle des personnes séropositives que de laisser croire qu'elles subissent toutes systématiquement le rejet lors de rencontres amoureuses. Mes statistiques personnelles, dressées au fil des ans et des rencontres, des contacts avec d'autres personnes séropositives, me parlent si peu de ce rejet. Il y a beaucoup plus que la présence du VIH pour faire fuir les prétendants et prétendantes... Reprenez espoir M. Godin.

«Je désespère pour tous les imbéciles incapables de s'informer qui, trop longtemps associaient sida avec peste ou cancer gai.» Je me souviens avec un certain malaise du temps où j'étais une de ces «pauvres imbéciles» qui associaient sida avec peste ou cancer gai. Les circonstances de la vie se sont chargées de m'instruire ainsi que tous les «pauvres imbéciles» de mon entourage. Depuis, j'essaie de résister à la tentation de confondre imbecillité et ignorance...

«Je n'ai pas peur de mourir, mais j'ai peur d'avoir mal et de ne plus pouvoir rien faire, ni pour m'aider...» La liste des peurs que les personnes atteintes du VIH peuvent vivre face à la déchéance et la mort est infinie. Nous les partageons tous. Pour qu'une infection à CMV ne vienne détruire mes yeux, moi qui suis artiste en arts visuels; peur de voir ma déchéance/laideur physique se refléter dans les yeux de mon amoureux, de mes proches; peur de perdre courage au der-

nier moment et de céder à la tentation du «cocktail»; peur de décevoir, par mon manque de courage, ceux qui m'aiment et que j'aime; peur que ma foi soit ébranlée par un trop-plein de souffrance. Mais personne au monde ne peut me sauver de ces peurs. M. Godin, nous n'avons d'autre alternative que d'essayer de la dépasser, de la transcender, cette peur. Et c'est justement là, dans l'obscurcissement créé dans notre être par ces peurs, que peut jaillir la lumière qui engendrera le dépassement. Là que la poésie, la profondeur, l'entendement du texte de M. Bourgoin nous livrent les clefs qui ouvrent la porte menant à ce fameux dépassement: l'humilité dans l'épreuve, et le sens de la relativité des choses. C'est remplacer son «gros bobo» dans un contexte global... soudainement il désenfile et fait moins mal...

Dans la même page du *Devoir*, ce 15 octobre dernier, M. E. Bourgoin écrit: «Réveille-toi; qu'attends-tu pour être heureux et dépasser ta maladie? Transcende les rénes de ton raisonnement, visite une autre région de ton univers, vide les tiroirs de ta conscience, oublie les vieilles valises sur le quai, démaquille-toi, débale ton terrain, tu y verras le feuillage d'un jardin, ton jardin.» M. Godin, je vous souhaite de toutes mes forces d'expérimenter ce réveil fabuleux de vous-même au cœur de la blessure causée par le VIH. Un vrai bonheur vous attend de l'autre côté du miroir. Et peut-être aussi, la femme de votre vie. Qui sait? Ça prend beaucoup de courage pour être heureux.



M. Guy-Henri Godin, je vous souhaite d'expérimenter ce réveil fabuleux de vous-même au cœur de la blessure causée par le VIH. Un vrai bonheur vous attend de l'autre côté du miroir. Et peut-être la femme de votre vie. Qui sait? Ça prend beaucoup de courage pour être heureux.

ILLUSTRATION THE NEW YORK TIMES

## Le tourisme du ciel, c'est l'enfer

Au-dessus du Vieux Québec, il y a plus de déplacements aériens qu'à l'aéroport de Québec

CHARLOTTE TRUDEL

Citoyenne de Québec

Au-dessus du Vieux-Québec, il y a plus de déplacements aériens qu'à l'aéroport de Québec. Les citoyens qui demeurent dans leur maison le jour et ceux qui se promènent sur les plaines d'Abraham sont soumis à des vagues de bourdonnements qui s'étalent sur une période de 30 minutes et qui reviennent incessamment. Cent fois par jour, le tourisme aérien trouble impunément la tranquillité publique. Petits avions, hydravions et hélicoptères voltigent sur nos têtes à basse altitude. Ici, au Vieux-Québec, parfois les hélicoptères font vibrer nos toitures et on peut même voir le pilote dans sa cabine. Nous n'avons aucun recours concret pour que cessent ces agressions sonores.

Pourtant, la solution à ce problème est très simple. Transports Canada a le devoir de faire cesser les abus causés par l'exploitation du tourisme aérien. Pourquoi cette utilisation sauvage de l'espace? Jusqu'à maintenant, Transports Canada a tenté d'atténuer le mal. C'est un échec, la situation s'envenime constamment.

Les citoyens demandent à ce ministère fédéral d'envoyer le mal immédiatement en modifiant sa réglementation, car ses lois doivent respecter l'environnement. Il faut être logique; si la sécurité des vols est nécessaire, la sécurité et le respect du milieu urbain aussi.

Donc, la seule conclusion cohérente qui assurera la sécurité et le respect de l'environnement, c'est de bannir le tourisme aérien. Lors du conseil de Ville de Québec du 26 septembre dernier, M. le maire L'Allier a catégoriquement refusé d'appuyer la Ville de Lévis qui revendique auprès du fédéral l'interdiction du survol touristique. M. L'Allier, maire d'une ville patrimoniale, n'a même pas commenté son refus. Est-ce sérieux, une telle réponse de la part du représentant du Rassemblement populaire qui, de surcroît, est le président fondateur de l'Association des maires du patrimoine mondial de l'UNESCO?

D'autre part, quel prétexte logique peuvent défendre ceux qui encouragent le tourisme aérien? L'économie touristique doit respecter le milieu. Si une activité devient une nuisance, il faut l'enrayer au plus tôt. Donc, la Ville de Québec a le devoir immédiat de protéger la qualité du milieu et non pas d'encourager en catimini la détérioration de l'environnement.

Pour sa part, la CUQ, même si elle le dénie, a une grande responsabilité au sujet du tourisme aérien, elle qui en fait la publicité dans son guide touristique. L'économie touristique ne justifiera jamais la détérioration du milieu par la pollution et, appelons les choses par leur nom, le tourisme aérien, c'est de la pollution sonore.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charron, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Leclerc (responsable des pages thématiques), Diane Précor (pages éditoriales); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); À l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutsiac, Claude Lévesque, Serge Trudait, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tranter, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (agriculteur); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Serge Laplante-Venizelos, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Fassemeault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Mariève Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Melançon, Suzanne Mirreault, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Ziella (commis); Michèle Bouchard (secrétariat); LA ADMINISTRATION: Henry Rodd, cma (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétariat), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venizelos, Rachel Rochefort (Ottawa); LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean LeMay (directeur adjoint, production et information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Desrosiers, Caroline Desrosiers, Lyndal Desrosiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michael Schneider, Chrystiane Vaillancourt (Ottawa); LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Masse (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

## Faire face à la musique

Ce sont des bouquins qu'il faudrait écrire pour répondre aux objections et reproches des opposants et réfractaires à la musique contemporaine

MICHEL GONNEVILLE

Compositeur

La première réaction au billet de Mme Bissonnette (*Le Devoir*, 3 octobre 1994) intitulé «Ruptures» en fut une d'impatience: Ah non! Pas encore «la crise de la musique contemporaine»!

Mme Bissonnette voudrait que des compositeurs répondent aux interpellations des penseurs concernant le clivage qui existe entre eux et leur public. Mais ce sont des bouquins qu'il faudrait écrire pour répondre aux objections, reproches et sentiments des opposants et réfractaires à la musique contemporaine! Il faudrait parler philosophie des arts, esthétique, sociologie de la musique, économie du marché culturel; il faudrait psychanalyser les compositeurs, regarder pourquoi ils vivent ainsi, comme elle dit, «sous les ordres de la rupture». Comme s'il fallait construire et déconstruire tout cet appareil mental, comme s'il fallait absolument arriver à une quelconque vérité avant même d'écouter de la musique... Comme nous sommes loin de l'approche naïve, physique et imaginative des enfants.

Mais, que Mme Bissonnette retourne dans son propre passé. Comment s'est-elle initiée à l'art visuel contemporain dont elle «pratique» maintenant les milieux? Qui l'a guidée? Comment son goût a-t-il évolué? Combien d'œuvres a-t-elle vues? Pour en arriver à ressentir maintenant une certaine lassitude face à l'esthétique de la rupture, faut-il quand même qu'elle y ait goûté!

La lassitude, moi, je la ressens parfois, comme cette jeune compositrice dont elle commente la lettre, à toujours devoir recommencer à me faire le Krishnamurti ou le Jacques Julliard de la musique contemporaine. Alors, Mme Bissonnette comprendra que ma première réponse à sa lettre, ce sera toujours: «Mais écoutez de la musique contemporaine, beaucoup, de toutes les tendances, à répétition, parfois en musique de fond, mais surtout en premier plan, toutes oreilles et toute intelligence et toute sensibilité dehors. Vous cherchez une méthode d'écoute, seule chez vous, devant

vos enceintes? Prenez une œuvre, par exemple *Le chant des adolescents* de Stockhausen, *Tehillim* de Steve Reich, *Lonely Child* de Vivier, ou *Le mar-tau sans maître* de Boulez. Commencez par une écoute analytique de l'œuvre au complet: sur une feuille de papier, décrivez en vos propres mots ou en dessins ce que vous entendez. Réécoutez encore. Soyez maintenant attentive à ce qui change, à ce qui reste constant, à l'histoire de la pièce, à sa forme. Réécoutez encore, par fragments. Que se passe-t-il dans ce passage que vous avez identifié comme une espèce d'introduction? Réécoutez encore mais cette fois, en abandonnant cette attitude analytique. Laissez-vous rêver, imaginer, emporter par les déferlements et les violences, glacer par les froids, séduire par la minutie des détails.

J'admets que les compositeurs aient leur part de responsabilité dans ce fameux mur d'incompréhension qui existe entre eux et leur public. Ils ont pu contribuer à agrandir le fossé par le discours qu'ils ont tenu sur leurs œuvres. (Le «jargon de la rupture», vous connaissez. Il existe aussi en arts visuels, n'est-ce pas?)

## Le royaume de Calliope

Comme si on n'en avait pas eu assez avec leur musique au langage si inhabituel! Eh bien malgré cet aveu, malgré que je comprenne la réaction des auditeurs et que régulièrement je «condescende», (comme d'autres de mes collègues) à leur parler, à leur expliquer, à essayer de les faire vibrer par toutes sortes de trucs (points de repères analytiques, images, gestes évocateurs), je ne pourrai pas accepter de porter toute la responsabilité du fameux mur qui divise le royaume de Calliope. Je n'accepte pas de mettre une croix sur mon expérience vécue de tant de musiques entendues et dont le bilan, selon moi, est plus que positif. Avec les musiques des compositeurs de mon siècle et de mon pays, j'ai voyagé du sublime au grotesque, de l'agréable à la tension insupportable et à l'ennui

volontairement calculé. Je veux dire que j'ai vécu, par l'audition de cette musique que d'autres persistent à juger aride, intellectuelle, hermétique, une aventure, justement, intellectuelle, et sensuelle, et physique qui a été variée et exaltante. Alors, de là à condamner l'idéologie esthétique de la rupture qui a pu servir de prétexte à l'avènement de toutes ou de certaines de ces musiques, je ne le peux pas. Je pourrais même dire que je ne crois pas qu'il y ait une incompatibilité nécessaire entre l'idéologie de la rupture et la possibilité de l'expérience esthétique.

Le mur bâti par l'idéologie de la rupture n'est pas à confondre avec le mur derrière lequel je dois m'isoler pour créer, «hors de vous», ce que j'ai à faire. Ce mur-ci est vital, l'autre circonstanciel. Il fut un temps (et il n'est pas dit que ce temps ne doive revenir périodiquement) où le mot beauté était sacrilège. Il y a un an se tenait un petit débat organisé par le Cercle de musicologie de l'Université de Montréal intitulé «Y a-t-il un retour de beau dans la musique contemporaine?».

Mais le beau n'a jamais quitté la musique contemporaine! Tout au plus avait-il quitté le discours de ceux qui parlaient sur cette musique, y compris les compositeurs. L'idéologie de la rupture, pour se déployer dans toute sa force, a exigé que ce mot sacré, galvaudé, ne soit pas prononcé, ce qui n'a pas contribué pour peu à l'érection du mur dont nous parlons. Mais je me demande si, même tu, le beau n'a jamais cessé d'être la raison profonde d'agir de la majorité des artistes de la rupture.

Je ne sais pas ce qui sera beau demain. Mais j'aime l'idée que le beau n'est pas figé, n'est pas défini une fois pour toutes. Que l'appréciation esthétique n'est pas pure, qu'elle n'est pas une pure appréciation des formes et structures, mais qu'elle est faite aussi d'associations extra-artistiques de toutes sortes: philosophiques, politico-idéologiques, biographiques (la vie de l'artiste), autobiographiques (la vie de celui qui «contemple» l'œuvre d'art), etc. que l'imaginaire s'amuse à tisser à partir de la matière qui lui est présentée. J'aime l'idée qu'on puisse un jour aimer une œuvre («avoir le grand frisson») parce qu'elle est le symbole du courage et du combat de l'humain contre le mal, l'injustice ou l'adversité, et un autre jour, dix ans plus tard, alors que le courage nous émeut moins, l'aimer simplement parce qu'elle est un chef-d'œuvre de construction

technique (forme, harmonie, proportions, etc.). Et parmi les expériences du beau, je n'exclus même pas qu'on puisse ressentir le grand frisson en entendant Cage, celui qui est allé le plus radicalement contre nos réflexes musicaux, le plus authentiquement «en rupture» de tous les compositeurs. Parce que le grand frisson, c'est tout notre conditionnement intérieur personnel qui l'amène.

## L'art peut être violence

Moi aussi, contaminé par l'idéologie de la rupture, je refuse de croire que l'art n'est que consolation, fuite. Il peut donc aussi être violence, sauvagerie, provocation à la réflexion, comme l'est parfois l'art de la rupture. Le «gnan gnân» bonbon qui fait tout un plat des grands chefs-d'œuvre de la musique classique (la «belle musique») m'irrite au plus haut point, même si je suis moi-même extrêmement sensible (et parfois jusqu'aux larmes) à plus d'un de ces chefs-d'œuvre (*Daphnis et Chloé* de Ravel par Charles Munch, *Tristan et Isolde* de Wagner). Mais ayant connu autre chose, je refuse de confiner la musique dite «classique, sérieuse, savante» dans ces rôles stéréotypés. Et conséquemment, que la couverture médiatique réservée à cette musique laisse une place énorme à cette attitude assise m'horripile.

Je ne voudrais pas que l'on brûle ce que la majorité trouve difficile et inaccessible. Il y a une poignée de gens qui y trouvent richesse et joies de toutes sortes. Ce sont des gens comme vous et moi: deux oreilles, deux yeux, une bouche... Certains, comme Obélix, ont plongé dedans quand ils étaient petits. Et si leur goût les a amenés à trouver mièvres et plates la musique du *Roi lion*, celle du pseudo-compositeur de musique contemporaine de *Bleu* de Kieslowski, de *Chau-de-été* la nuit de Desjardins, c'est qu'ils en ont tellement entendu, de la guimauve et de la musique anonyme, stéréotypée, en boîte, prête à manger, qu'ils préfèrent vomir plutôt que d'en avoir le diable.

Venez vous asseoir près d'un compositeur; la plupart sont assez conviviaux, certains sont même drôles. Peut-être alors, avec une directrice nouvellement «convertie», *Le Devoir* n'aura-t-il plus besoin de se forcer pour «couvrir», avec la même avidité que dans le domaine du théâtre, de la danse, du livre et des arts visuels, l'actualité de la création musicale d'ici.



## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

# Cri d'alarme d'une garderie du Plateau

## La garderie Soleil du Quartier pourrait perdre son local en juin

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La garderie Soleil du Quartier, bien connue sur le Plateau Mont-Royal, est menacée de perdre son local en juin prochain, et ses artisans lançaient hier un cri d'alarme devant la perspective de voir 90 enfants jetés à la rue.

Mais à la CECM, on fait valoir que cette inquiétude demeure prématurée... et on lance un appel à la Ville de Montréal pour que celle-ci s'implique dans le dossier pour sauver la garderie.

La garderie partage un immeuble de la CECM, en face du parc Laurier, avec les Ateliers d'éducation populaire Mercier. Mais ce dernier groupe, soutenu par le Service d'éducation aux adultes de la CECM, prévoit

quitter la vieille école l'année prochaine. La CECM a donc renouvelé cet été le bail de la garderie Soleil du Quartier pour un an, au lieu de cinq, histoire de voir venir les choses.

Les parents et éducateurs de la garderie font valoir que depuis mars dernier ils explorent toutes les alternatives et que rien ne bouge. Marc Pistorio, membre du conseil d'administration, soutient qu'il n'existe aucune possibilité de relocaliser un si grand nombre d'enfants dans les environs immédiats, et il ajoute que les parents ont même envisagé d'acheter l'immeuble de la CECM. «Mais on n'a pas considéré la pertinence d'en discuter avec nous», dit-il.

Les parents se plaignent également qu'aucune proposition véritable n'a été faite pour les relocaliser.

À la CECM, le coordonnateur au Bureau des transactions immobilières, Michel Carrière, soutient pour sa part que la garderie n'a reçu aucun avis d'éviction et que la manifestation d'hier est «prématurée et alarmiste».

Selon M. Carrière, l'immeuble où loge la garderie est installé sur une nappe phréatique importante, qui fait suinter la bâtisse. Le solage présente de graves fissures. De plus, la maçonnerie est à refaire, et la toiture coule. «Pour remettre l'immeuble à neuf, il nous en coûterait environ un million de dollars», dit-il, ajoutant que la CECM est intéressée à «retaper ce bel édifice, qui présente un caractère patrimonial».

Il reste que l'édifice actuel rapporte environ 30 000 \$ de revenus par année (la location à la garderie), tout en coûtant 100 000 \$ en frais d'entretien.

«Ce n'est pas notre intention de déménager la garderie, mais il faut trouver une solution», explique-t-il, d'autant plus que «nous avons à nous préoccuper d'abord de maintenir et améliorer les services directs aux élèves dans les écoles».

M. Carrière ajoute que la CECM investit quand même 50 000 \$ cette année pour certains travaux de réfection. «Nous essayons de trouver des locataires pour le reste de l'édifice. Si un promoteur privé veut acheter la bâtisse, nous entendons d'ailleurs exiger le maintien de la garderie comme condition d'achat».

Michel Carrière conclut que la CECM «a largement fait sa part» et qu'il serait temps que «la Ville s'implique aussi pour maintenir la garderie, si elle estime important de le faire».

## DÉFICIT Les revenus révisés à la baisse, les dépenses à la hausse

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef de l'opposition et ancien premier ministre Daniel Johnson a immédiatement réagi à cette sortie de M. Parizeau. Selon lui, M. Parizeau «s'installe pour justifier un manque de courage à équilibrer les finances publiques».

Au moment où il a quitté le pouvoir, le 26 septembre, «toutes les indications laissent croire qu'il serait possible de respecter le cadre budgétaire», dit M. Johnson.

Le gouvernement libéral avait toutefois indiqué qu'il était nécessaire, pour respecter les prévisions, de réduire les dépenses de 500 millions de dollars de plus que prévu, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt applicables à la dette québécoise (à hauteur de 250 millions).

M. Johnson accuse M. Parizeau, qu'il qualifie de «père de l'endettement au Québec», de ne pas «avoir le courage» de procéder à ces compressions. «Il ne s'engage pas à couper 500 millions pour s'en tenir à un déficit de 4,4 milliards et vivre selon les moyens des contribuables», dit-il.

Selon les chiffres fournis de vive voix par M. Parizeau (qui s'est présenté à la conférence de presse sans remettre le moindre document aux journalistes, contrairement à son habitude lorsqu'il parlait de chiffres dans l'opposition), l'écart de un milliard à la hausse du déficit prévu est dû pour moitié aux dépenses, et pour moitié aux revenus.

Les prévisions de revenus ont été révisées à la baisse de 237 millions pour l'impôt à recevoir des particuliers, de 183 millions pour le produit de la taxe de vente et de 252 millions pour ce qui est des transferts fédéraux.

Les prévisions de dépenses sont révisées à la hausse de 500 millions, notamment à l'aide sociale (80 millions) et pour les soins médicaux (40 millions). Selon les données fournies hier, il faut compter 15 millions pour des

primes de séparation à des fonctionnaires ou attachés politiques ayant quitté leur emploi. Ce chiffre total de 500 millions correspond à celui évoqué par M. Johnson.

M. Parizeau accuse les libéraux d'avoir commis pour l'année en cours la même erreur que les quatre années précédentes: sous-estimer le déficit de un milliard de dollars.

M. Johnson réplique en rappelant que, lorsqu'il était ministre des Finances, M. Parizeau commettait des erreurs de prévision du même ordre.

Le premier ministre a abordé plusieurs autres sujets durant la conférence de presse, notamment les changements prévus à la direction de la Caisse de dépôt et d'Hydro-Québec (voir autre texte en page A 4). Il a par contre dévoilé une part de sa stratégie préréférendaire.

Il élaborera, samedi prochain lors du conseil national de son parti, sur la création, d'ici deux à trois semaines, d'une espèce de comité parapluie préréférendaire qui réunira les militants souverainistes de tous horizons (bloquistes, allaristes, aduquistes), qui voudraient «travailler pour le référendum sans être dans des structures de parti».

D'autre part, M. Parizeau a utilisé des exemples concrets pour critiquer le système fédéral en soi.

Il donne l'exemple du Carrefour Jeunesse-Emploi,



PHOTO PC

**Le premier ministre a longuement critiqué le système de transferts fédéraux qui fait en sorte, selon lui, que chaque fois que le Québec fait des efforts spéciaux pour créer de l'emploi, il perd au change parce que les transferts fédéraux diminuent.**

Augmenter de 1 % le nombre d'emplois créés engendre des revenus en impôts de 400 millions, mais les transferts du fédéral, dont le calcul est basé sur la richesse d'une province quant à la moyenne, diminuent de 321 millions. Une hausse de 1 % des investissements privés procure des revenus en impôts additionnels de 26 millions, des-

dans l'Outaouais, qu'Ottawa ne voulait plus, au nom des normes nationales, subventionner parce qu'il offre ses services à tous les jeunes et non seulement aux chômeurs. Québec a décidé de se substituer au fédéral et versera 100 000 \$ cette année, 240 000 \$ par an par la suite, pour le maintenir.

M. Parizeau raconte qu'un jeune chômeur, Michel Lévesque, s'est adressé au Carrefour pour l'aider à se trouver du travail. Emploi Canada aurait menacé M. Lévesque de mettre fin à ses prestations d'assurance-chômage. M. Parizeau promet de faire de ce cas «une espèce de symbole» de ce qui ne marche pas dans ce système où les gouvernements se battent sur le dos des gens.

En outre, le premier ministre a longuement critiqué le système de transferts fédéraux qui fait en sorte, selon lui, que chaque fois que le Québec fait des efforts spéciaux pour créer de l'emploi et améliorer la situation économique, il perd au change parce que les transferts fédéraux diminuent.

Augmenter de 1 % le nombre d'emplois créés engendre des revenus en impôts de 400 millions, mais les transferts du fédéral, dont le calcul est basé sur la richesse d'une province quant à la moyenne, diminuent de 321 millions. Une hausse de 1 % des investissements privés procure des revenus en impôts additionnels de 26 millions, des-

quels il faut retenir 17 millions que soustrait Ottawa des transferts. Et ainsi de suite.

Le chef libéral Daniel Johnson a rejeté la façon de décrire le fédéralisme employée par M. Parizeau. «Je n'ai jamais vu une démonstration aussi pauvre de la manière dont fonctionne le fédéralisme, dit-il. Comme si on se plaignait, lorsqu'on a moins de chômeurs et d'assistés sociaux, de recevoir moins d'argent en compensation du fédéral. Le fédéralisme, c'est ça, dit-il. Quand ça va moins bien, on en a plus. Quand ça va mieux, on en reçoit moins».

Le premier ministre a cherché à démontrer que le gouvernement avait «commencé à bouger», mis «la machine en marche», en annonçant une subvention sur six ans (200 000 \$ cette année, jusqu'à 1,1 milliard la sixième année) à l'Institut du son et de l'image de Montréal, une école de cinéma, de télévision et de radio attendue par le milieu depuis trois ans; le rétablissement du programme d'allocations à l'établissement agricole, suspendu en juin; et la levée, vendredi prochain, du plafond imposé au Fonds de solidarité de la FTQ.

M. Johnson s'est moqué du premier ministre en soutenant que le genre d'annonces qu'il fait n'est rien d'autre que «le pain quotidien de tous les ministères». Il se demande si le premier ministre va lui-même annoncer chaque emploi créé au Québec. Il dénonce les «petites annonces qui masquent l'inaction sur les choses importantes». Il souligne que le gouvernement péquiste «veut donner l'impression qu'il bouge alors qu'il met en vigueur des décisions de son prédécesseur», notamment la lutte à la contrebande de l'alcool, annoncée dans le dernier budget, et la solution retenue pour trouver des médecins en Abitibi. Il dénonce enfin ce qu'il appelle «la purge idéologique» entamée selon lui dans la fonction publique et en particulier pour les postes à l'étranger. Il assimile «la poursuite aveugle d'un projet idéologique», que mènerait le PQ, à rien de moins que du maccarthysme.

## ENFANTS Une diffusion dans 66 pays

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi, cette consultante aurait conclu que l'émission comportait effectivement des scènes de violence.

Dans son avis, le Conseil canadien des normes de radiotélédiffusion dit également que la télé-série «invite les jeunes téléspectateurs à imiter les techniques d'arts martiaux».

Tous les télédiffuseurs privés sont membres du Conseil, selon Marie Collin. Cependant, le code cité est dans cet avis d'application volontaire.

Ainsi, selon les dernières informations recueillies, le réseau Global continuait de diffuser quotidiennement la série Power Rangers, à 16h30.

Le réseau TVA a commencé le 1er octobre à diffuser la série, produite par Saban International mais importée et distribuée au Canada par Irwin. Seulement cinq émissions de la série, qui met en scène des adolescents qui se transforment en héros des arts martiaux, ont été diffusées jusqu'à maintenant et aucune plainte n'a été enregistrée.

Pour sa part, TVA retire temporairement l'émission des ondes jusqu'à ce qu'un groupe d'experts se penche plus sérieusement sur la question. D'ailleurs, selon Marie Collin, la Norvège aurait, tout récemment, renversé sa décision et décidé de réautoriser la diffusion de Power Rangers.

La télé-série est par ailleurs déjà diffusée dans 66 pays, dont certains d'Europe francophone.

Au mois d'août dernier, le réseau de télévision TVA avait pour sa part décidé de retirer de sa programmation les séries *Tortues Ninja* et *G.I. Joe*. «Pour ces émissions-là, on avait eu quelques plaintes, admet Marie Collin. Ces plaintes provenaient d'associations de parents ou d'associations de commissions scolaires.»

Pour ce qui est des Power Rangers, les appels téléphoniques de parents logés à Télé-Métropole étaient plutôt opposés au retrait de l'émission.

«On voit tout le débat qui se passe autour de cela», ajoute Mme Collin. On va faire appel à plusieurs spécialistes dans le milieu et on va faire évaluer si effectivement cela a un impact négatif sur les enfants.

Et on va sûrement demander aux gens d'aller voir pourquoi les Norvégiens l'ont remis en ondes.»

À l'heure actuelle, Télé-Métropole est incapable de dire combien de téléspectateurs regardaient régulièrement l'émission, puisqu'elle n'était en ondes que depuis quelques semaines.

Pour sa part, Catherine Bérubé, six ans, de Montréal, avait adopté l'un des personnages de la série Power Rangers au point de copier son costume pour l'Halloween. Dans sa classe, environ la moitié des élèves avaient d'ailleurs eu la même idée.

Aussi, Lou Scott, huit ans, qui fréquente le Collège Français, a exprimé sa frustration hier devant la suspension de l'émission, qu'il ne peut plus écouter puisqu'il n'est pas abonné au câble.

«J'ai vu des francophones du Nouveau-Brunswick qui l'écoutaient en anglais, et qui en étaient mordus», d'ajouter Mme Collin.

D'ailleurs, au moment de planifier la programmation, les gens de TVA n'avaient pas vu d'empêchement majeur à la diffusion de la série.

TVA adhère cependant au code d'éthique élaboré par les télédiffuseurs privés du Canada sur la violence à la télévision.

L'émission, diffusée tôt le samedi matin, était accessible à des enfants de tous les âges.

Selon Louis Noël, également des relations publiques de TVA, on y utilisait des armes, dont des épées.

## BOSNIE «Cela risque d'échapper à tout contrôle»

SUITE DE LA PAGE 1

une situation défavorable pour la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), a averti Sergueï Lavrov, représentant russe.

À Belgrade, l'ambassadeur russe Alexandre Zotov et le chef d'état-major de l'armée yougoslave, le général Momilo Perisic, ont déclaré hier que tous les efforts «diplomatiques» devaient être entrepris pour éviter que le conflit bosniaque n'entraîne «un embrasement des Balkans».

La guerre en Bosnie-Herzégovine «représente un danger réel d'embrasement des Balkans aux conséquences imprévisibles», ont-ils estimé, selon le communiqué.

Sur le terrain, les Casques bleus de la FORPRONU sont l'objet d'attaques quotidiennes de toutes les parties qui rendent leur mission de plus en plus périlleuse. En fin de semaine, les forces bosniaques ont attaqué des soldats français qui tentaient de les déloger du mont Igman. Mardi, des soldats serbes ont attaqué le campement des Casques bleus canadiens à Visoko.

L'appui américain aux offensives bosniaques contre les Serbes et les contradictions occidentales sur l'utilisation par l'OTAN des frappes aériennes inquiètent sérieusement les dirigeants de la FORPRONU. Ceux-ci voudraient qu'on limite ces frappes et qu'elles soient utilisées tant contre les Musulmans que les Serbes. Ils sont appuyés par la Russie et les Européens. Les Américains s'opposent à ce que l'OTAN frappe les Musulmans.

Un officier de la FORPRONU faisait remarquer, mardi, sous le couvert de l'anonymat, que cette confusion des objectifs chez les Occidentaux mettait en danger la mission et la sécurité physique des Casques bleus.

«Nous sommes maintenant dans une situation où ce qui se passe sur le terrain pourrait complètement court-circuiter le processus diplomatique et rendre caduques

toutes les propositions», estime un diplomate européen proche du groupe de contact.

Les Serbo-Bosniaques, qui ont rejeté la carte de partition de la Bosnie proposée par le groupe parce qu'elle les contraignait à céder trop de territoire conquis, ont menacé de lancer une grande contre-offensive contre les forces musulmanes autour de l'enclave de Bihać, dans le nord-ouest du pays. La mobilisation de 2000 hommes par les rebelles serbes de Croatie afin d'aider leurs coreligionnaires de Bosnie est encore plus préoccupante car elle risque d'entraîner une extension du conflit, relèvent des diplomates.

En outre, les Croates combattent désormais aux côtés de leurs alliés musulmans dans le centre de la Bosnie.

«Cela risque d'échapper à tout contrôle. Aucune des factions n'a grand intérêt à cesser le combat. Les Serbes se sentent acculés et les Musulmans vont de l'avant avec une confiance nouvelle», note un diplomate.

Les cinq puissances du groupe de contact ont proposé l'octroi de l'autonomie à la minorité serbe de Croatie en échange de la reconnaissance de la Croatie par la fédération yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro.

Elles espéraient ainsi, en réglant d'autres problèmes liés à l'éclatement de la Yougoslavie, accentuer la pression sur les Serbo-Bosniaques et les amener à accepter leur plan de paix. Mais bien que les Serbes de Croatie aient repris les discussions de paix avec le gouvernement croate, sous la présidence des médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg, leur éventuelle implication militaire en Bosnie pourrait faire dérailler tout le processus. En outre, les divergences d'approche entre grandes puissances ont refait surface ces derniers jours.

La Russie, culturellement proche des Serbes, s'inquiète des récents succès militaires des Musulmans et reste irritée par l'attitude adoptée par les États-Unis et la Grande-Bretagne lors de la récente crise irakienne.

## BATAILLE Le quartier compte 20% d'anglophones

SUITE DE LA PAGE 1

ment: «Keaton ne représente pas grand-chose dans ce quartier. Moi, on ne me parle pas de Keaton, on me parle de Doré. Et on pense qu'on est dans une impasse politique avec Doré. D'ailleurs, globalement, il y a 20 % d'anglophones dans le quartier et j'ai un bon noyau dans Milton-Parc.»

Néanmoins, quand Robert Keaton s'est installé sur le boulevard Saint-Laurent à proximité de la rue Rachel, Michel Prescott a loué un local juste en face, histoire de bien le surveiller. Quant au candidat du RCM, il faut le chercher, il n'a aucun local dans le district. Pour le voir, il faut se rendre au troisième étage de son entreprise, rue Marie-Anne, loin à l'est, dix rues à l'extérieur de son district.

Le conseiller Prescott, élu pour la première fois en 1982, ne s'en fait pas trop: «On me dit que Doré devrait être dans l'opposition et si certains pensent voter pour Bourque à la mairie, ça ne veut pas dire qu'ils vont voter pour Keaton dans le district. C'est un vote différent.

Quant au candidat de Doré, Perry Niro, il vient du Parti libéral du Québec, il était conseiller politique du ministre Pierre Paradis auparavant.»

En fait, Perry Niro a successivement été conseiller des ministres Pierre Paradis et Monique Gagnon-Tremblay à l'Environnement et à l'Immigration. Puis, il a fondé en juin 1993 sa propre revue, *Envirotech*. Son principal organisateur est l'ex-attaché de presse de Jean Charrest. Perry Niro travaille à l'est du district et habite au nord, boulevard Saint-Joseph.

Néanmoins, il dit avoir fait du porte-à-porte une vingtaine de soirs et il s'attend à voir une quarantaine de travailleurs d'élections le jour du vote: «Le gagnant, ce sera celui qui réussira à faire exercer son vote, dit-il. En 1990, le maire Jean Doré avait obtenu 50 % du vote et Michel Prescott, avec ses 1275 voix, ne dépassait guère les 30 %. Il plafonne à mon avis tandis que Doré en est encore à 40 %».

Robert Keaton parle d'un district laissé à l'abandon depuis huit ans et de la détérioration de la qualité de vie: «La moitié des 91 bars du district ont ouvert depuis que

Prescott a été conseiller du RCM, fait-il valoir. On vient aussi me voir parce qu'un peep-show a ouvert sur la rue Mont-Royal, tout près, il y a six mois, et Doré a laissé faire ça. Les gens qui ont des enfants sont outrés dans le quartier.»

Le fils du comédien Claude Landré est candidat du parti de Jérôme Choquette. A vrai dire, Nicolas Landré entendait se présenter avec Claude Beauchamp. Quand il s'est retiré, Landré est passé au camp de Pierre Bourque mais celui-ci n'a recruté aucun des candidats de Beauchamp. C'est ainsi que le jeune Landré, un avocat de 26 ans, s'est retrouvé avec le Parti des Montréalais.

«J'ai siégé au parlement étudiant avec Éric Bédard, dit-il. Il y a des péquistes et des libéraux qui travaillent pour moi.» Le jeune homme est sans emploi et habite sur la rue Duluth, à deux pas de son comité d'organisation.

Une autre candidate s'attendait à faire campagne avec Jérôme Choquette dans ce district, mais l'affaire a avorté. Felicia Pugliese avait d'abord été nommée pour re-

présenter le Parti civique mais lorsque celui-ci a fusionné avec le Parti des Montréalais, il y a eu désaccord entre Jérôme Choquette et elle. Elle est candidate indépendante. Cette dessinatrice-styliste avait fait signer une pétition dans l'industrie du vêtement contre les «tarifs déraisonnables» imposés aux importations de tissus mais elle fait maintenant cavalier seul. Elle inaugurerait son local hier midi.

Reste le candidat du CDME, le parti de Yolande Cohen. Son vice-président, Dimitri Roussopoulos, était arrivé deuxième dans le district en 1990 mais le vote n'avait pas représenté plus de 35 % des inscrits sur les listes électorales. Le président de la coopérative Milton-Parc n'était pas à son local hier après-midi, au coin des rues Milton et Parc justement, mais on pense qu'il enlèvera des votes à Robert Keaton ainsi qu'à Michel Prescott dans le «ghetto McGill».

Il y a trois autres candidats dans le district Jeanne-Mance, dont celui du Parti Éléphant blanc de Montréal. Il a pour devise: «On va ivroir.» Sur le boulevard Saint-Laurent, on ne s'ennuie pas.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

AVIS PUBLICS  
ANNONCES CLASSÉES  
PUBLICITÉ  
NUMÉRO SANS FRAIS

PUBLICITÉ  
(514) 985-3344  
(514) 985-3344  
(514) 985-3399  
1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559